

Bilan d'activité

Saison 2024-2025

Le Plongeoir

Pôle National Cirque Le Mans Sarthe



LE CIRQUE ANNEXE
PLONGEOIR
CITÉ DU CIRQUE
Pôle National Cirque Le Mans
Sarthe Pays de la Loire

SOMMAIRE	
INTRODUCTION	5
1. RENCONTRER : La production et la diffusion d'œuvres de cirque	7
1.1 La saison	8
1.2 Le festival	12
1.3 Les rendez-vous	15
1.4 La synthèse de la diffusion	16
2. FABRIQUER : L'aide à la création	19
2.1 Les accueils en résidence	20
2.2 La production déléguée	22
2.3 Le soutien à la filière cirque	23
3. PRATIQUER : Les enseignements et les pratiques du cirque	27
3.1 Les enseignements du cirque	28
3.1.1 Les cours et les stages en amateur	28
3.1.2 Les parcours d'enseignement sur temps scolaire	32
3.2 Les pratiques du cirque	33
3.2.1 Le cirque à l'école	33
3.2.2 Le cirque adapté	34
4. PARTICIPER : L'action artistique et culturelle	37
4.1 L'éducation artistique et culturelle	38
4.1.1 Les parcours EAC	39
4.1.2 Les projets cirque du CLEAC	40
4.2 La médiation culturelle au quotidien	42
4.2.1 Le Chapiteau, lieu de vie	43
4.2.2 Les jumelages et les correspondances	44
4.2.3 Les chantiers premières heures travaillées	45
5. FONCTIONNEMENT ET STRUCTURATION	47
5.1 Une équipe au service du projet	48
5.2 La gouvernance	50
5.3 Les équipements et les investissements	51
5.4 Les engagements éco-responsables	52
6. COMMUNICATION ET RAYONNEMENT DU PROJET	55
6.1 L'écosystème digital	56
6.2 Le déploiement de la marque du Plongeoir	57
6.3 La visibilité médiatique	58



Introduction

Le projet de cirque au quotidien mis en oeuvre par Le Plongeoir prend racine dans le quartier des Sablons-Bords de l'Huisne au Mans pour se déployer aux échelles locales et nationale. La transmission côtoie le soutien à la création, la production et la diffusion d'œuvres de cirque, ainsi qu'un ensemble de rencontres via l'éducation artistique et culturelle et la médiation avec les œuvres et les artistes.

Après plusieurs années de développement et de structuration d'un projet artistique et sociétal innovant, la saison 2024-2025 du Plongeoir devait être celle de la consolidation des moyens et du projet. En atteste, les signatures de la convention pluriannuelle d'objectifs avec la Ville du Mans et la Direction des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et celle de la convention de mise à disposition de moyens mobiliers et immobiliers avec la Ville du Mans intervenues en décembre 2024. Ces deux étapes ont été fondamentales dans la structuration de l'établissement et ont nécessité une grande mobilisation du Plongeoir. Si la Ville du Mans et la DRAC Pays de la Loire ont également consolidé leurs financements au Plongeoir dans le cadre du plan Mieux Produire Mieux Diffuser, que le Conseil départemental de la Sarthe a maintenu ses financements, le retrait brutal du Conseil régional des Pays de la Loire (- 100 000 €) du fonctionnement du Plongeoir a fragilisé l'établissement. Dans un contexte budgétaire complexe, la région s'était d'abord engagée à une augmentation du financement de l'établissement suite à la labelisation et lors d'une visite des installations du Plongeoir. Cette ambition s'est finalement concrétisée par un désengagement total du financement du Plongeoir en cours de saison 2024-2025 sans permettre à l'établissement de préparer cette évolution (information du retrait de la région en décembre 2024 par téléphone et sms). Cette coupe budgétaire, généralisée à l'ensemble des secteurs culturel, associatif, du sport et de la solidarité, a mis en péril tout un écosystème. Si un euro investit dans la culture équivaut à six euros de ruissellement sur le territoire, c'est donc 600 000 € d'économie indirecte qui a disparu d'un territoire du jour au lendemain, laissant exsangues des acteurs et actrices de ces secteurs déjà en difficulté. Après s'être mobilisé pendant plusieurs semaines, Le Plongeoir a réussi à amortir cette coupe budgétaire en la répartissant sur plusieurs secteurs d'activités sur l'année 2025 en diffusion ou dans le soutien à la création (bascule de l'appel à résidence en année civile). Le Plongeoir a ainsi trouvé les aménagements nécessaires pour préserver, temporairement, le projet artistique qu'il porte à destination de la création, des artistes, des habitantes et habitants des territoires. Le Plongeoir a également pu compter sur un soutien sans faille de ses usagères et usagers et sur une fréquentation record de l'ensemble de ses activités avec plus de 82 000 personnes accueillies sur la saison.

La saison 2024-2025 a donc connu un franc succès tant dans l'ambition déployée que dans les rencontres créées et les nouveaux partenariats concrétisés. Ces réussites traduisent la cohérence d'un projet bien implanté territorialement et qui rayonne nationalement aux bénéfices de la création et de la rencontre entre œuvres, artistes, spectateurs et spectatrices.

La saison 2025-2026 s'annonce complexe et impliquera des choix afin de trouver le juste équilibre entre la préservation d'un projet ambitieux et la réalité des moyens financiers de l'établissement. Le Plongeoir pourra néanmoins compter sur un conseil d'administration renouvelé et sur une nouvelle présidence pour l'accompagner à partir d'octobre 2025.

→ 82 035

C'est le nombre de personnes qui ont fréquenté au moins une activité du Plongeoir en 2024-2025, faisant du cirque au quotidien une ambition très largement partagée.

79 923 en 2023-2024 (chiffre recalculé)



1. RENCONTRER

La production et la diffusion d'œuvres de cirque

La saison 2024-2025 confirme le tournant amorcé lors de la saison 2023-2024 avec une construction sous forme d'actes artistiques thématisés reliés par une programmation fil rouge, des rendez-vous avec les artistes ainsi qu'un ensemble de propositions culturelles avec les habitantes et habitants des territoires. Si les sept actes artistiques, dont le festival Le Mans fait son Cirque, permettent de thématiser la saison, "Le Repas" ainsi que les diverses cartes blanches écrites et réalisées par Le Plongeoir contribuent à la définition d'un projet unique qui rencontre de plus en plus de succès auprès des spectateurs et spectatrices.

Toutes typologies confondues, spectacles en cours de création, programmation en saison ou à l'occasion du festival Le Mans fait son Cirque, la fréquentation des œuvres de cirque au Plongeoir a connu un essor de 19 % sur la saison 2024-2025 pour atteindre plus de 37 000 spectateurs et spectatrices.

Aux côtés des artistes de cirque, Le Plongeoir explore un large panorama des écritures et de la création contemporaine sous le signe du cercle, de la rencontre, de l'inattendu, de l'innovation en chapiteau ou dans les lieux non dédiés à la confluence des esthétiques. C'est une économie de filière qui se met en place au bénéfice des territoires, sans pour autant renier les exigences de l'accompagnement artistique, du renouvellement des écritures et de la rencontre avec les publics.

→ 37 610

C'est le nombre de spectateurs et spectatrices qui ont rencontré une œuvre de cirque en diffusion ou en création au cours de la saison 2024-2025, soit une augmentation de 19 % par rapport à la saison 2023-2024.

1.1 La saison cirque

2024-2025 confirme l'orientation de la saison précédente en sept actes thématisés traversés par un nouveau fil rouge, Le Repas.

- L'Acte 1 "ET HOP !, c'est la rentrée au Plongeoir" a permis de lancer la saison en extérieur, dans un rayon de 15 minutes à pied du Plongeoir (place Washington, place des Sablons et centre-ville du Mans) afin d'inviter les habitantes et habitants à entrer sous Le Chapiteau du Plongeoir pour lancer la nouvelle saison.
- L'Acte 2 "La Nuit du Cirque" avec la carte blanche " Balade au clair de lune" a traduit à nouveau le savoir-faire du Plongeoir à écrire et mettre en scène une expérience artistique in situ. Regroupant une quinzaine d'artistes et plus de cent cinquante spectateurs et spectatrices, cette création a été imaginée comme une invitation à se réapproprier la nuit. L'occasion également de prolonger une correspondance amorcée la saison précédente avec le théâtre Onyx et des habitantes et habitants de Saint Herblain (44).
- L'Acte 3 "Mats !" a prolongé l'exploration d'esthétiques entamée en 2022 avec "Clown ?" puis "Cheval !" en 2023 à travers trois formes artistiques mettant à l'honneur le mât chinois : en collectif, en duo ou en solo.
- L'Acte 4 "En février fais ce qu'il te plaît" a permis de continuer à se frotter à des sujets de société à travers des pièces de cirque proposant des regards sur la question du genre et sur ce qui nous lie dans le vivre ensemble, au-delà de débats caricaturaux ou provocateurs.
- L'Acte 5 "Hors d'âge" constitue désormais un véritable rendez-vous de l'expérience spectateur inter-générationnelle qui favorise la rencontre entre "tout petit" et "tout vieux", grâce à des représentations jeune public présentées au Chapiteau, en EHPAD et en centre social.
- L'Acte 6 "Festival Le Mans fait son Cirque" qui représente à lui seul l'équivalent des six autres actes en termes de diffusion artistique, a été l'unique acte impacté par la coupe budgétaire régionale du fait de son envergure et de sa programmation encore en cours de finalisation au moment des décisions budgétaires du Conseil Régional des Pays de la Loire. Si le festival a perdu à minima un spectacle et trois représentations sous chapiteau, Le Plongeoir a fait le pari audacieux de garder une grande forme gratuite en ouverture de festival et de conserver une offre importante de spectacles gratuits tout en faisant évoluer certaines offres à la marge.
- L'Acte 7 "L'été avec Le Plongeoir" a remobilisé la Caravane du Plongeoir, les retrouvailles du Grand bal de fin d'année et des ateliers divers et gratuits dans un soucis d'adresse au plus grand nombre.

Le pari de la programmation fil rouge du "Repas" s'est quant à lui très vite révélé comme un phénomène artistique et populaire : pour les artistes qui y ont trouvé un espace d'expression et de recherche artistique atypique, pour les spectateurs et spectatrices, devenus, le temps d'un repas, convives déjeunant sur la piste du Chapiteau, pour les équipes du Plongeoir qui y ont vu un espace d'expression et de relations privilégiées avec les convives et les artistes, pour l'ensemble des participantes et participants à travers l'exaltation et les souvenirs qu'ont laissé ces instants. "Le Repas" est un concept original imaginé et créé par Le Plongeoir en lien avec six équipes artistiques.



La compagnie Libertivore sur la piste du Chapiteau lors du Repas en décembre 2024.

Chiffres clés de la saison

→ Spectacles de la saison

31

spectacles en saison
(27 en 2023-2024)



16 %

des spectacles diffusés en saison ont été coproduits et accueillis en résidence

(11 % en 2023-2024)



29 %

des spectacles diffusés en saison ont été accueillis en résidence

(15 % en 2023-2024)

14

spectacles ont bénéficié d'une série d'au moins 3 représentations

164

personnels d'équipes artistiques ont été accueillis sur la saison 2024-2025

→ Représentations

74

représentations au total

> DONT



12

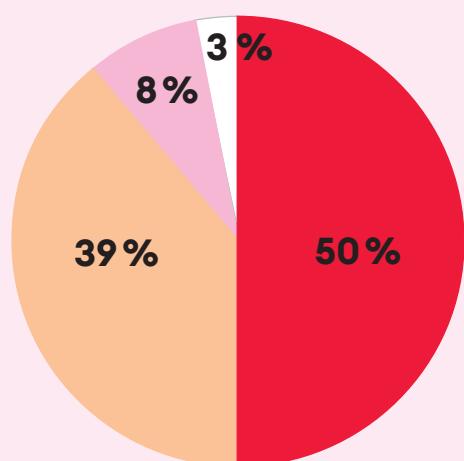
représentations sur temps scolaire



8

représentations en coréalisation

Répartition des représentations par lieu de diffusion



Le Chapiteau

Espace public et lieux non dédiés

Chapiteau itinérant

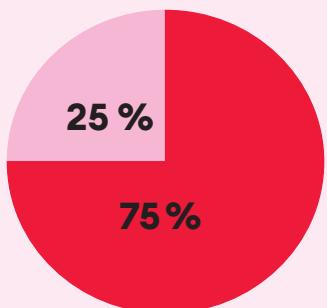
Salle

→ Fréquentation et billetterie

12 957

spectateurs et spectatrices
en saison (billetterie et hors billetterie)
(+ 18 % par rapport à 2023-2024)

Répartition
de la fréquentation



Représentations payantes
Représentations gratuites

83 %

de remplissage des spectacles sur billetterie
(74 % en 2023-2024)

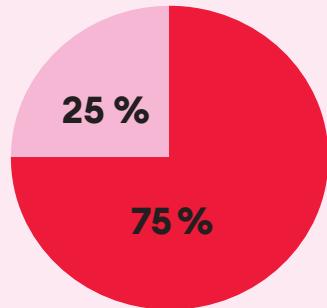


55 359 €
de recettes en billetterie
pour la saison
(+ 26 % par rapport à 2023-2024)



6,35 €
Prix moyen du billet
en saison
(7,14 € en 2023-2024)

Répartition
des représentations



Représentations payantes
Représentations gratuites

39 %

de la fréquentation totale des spectacles en saison concerne des spectacles produits et coproduits par Le Plongeoir.

→ Comparatif des taux de remplissage sur les quatre dernières saisons

62 %

86 %

74 %

83 %

2021-2022

2022-2023

2023-2024

2024-2025

Avec 74 représentations accueillies (hors Acte 6 - festival Le Mans fait son Cirque), Le Plongeoir a su conserver une offre de spectacles conséquente malgré les coupes budgétaires du Conseil régional des Pays de la Loire. Un pari audacieux qui s'est révélé être une réussite au regard du taux de remplissage des spectacles (83 % sur les spectacles en saison), de l'augmentation du nombre de spectateurs et spectatrices (+18 %) qui, combiné au rattrapage de la hausse des tarifs, a permis de faire progresser de 26 % les recettes de billetterie de la saison. Par ailleurs, ces différentes orientations ne remettent pas en cause l'offre de spectacles en gratuité du Plongeoir qui représente 25 % de représentations sur une saison, permettant ainsi au moins aisés d'avoir accès à une offre culturelle exigeante et de proximité.

Il est à noter que **39 % de la fréquentation totale des spectacles en saison concerne les spectacles produits ou coproduits par Le Plongeoir**. Cette donnée revêt une grande importance dans l'engagement du Plongeoir à faire vivre les œuvres soutenues en création et à participer à l'employabilité des artistes. Ces spectacles produits ou coproduits et programmés en saison sont la preuve que la notion de filière fonctionne au Plongeoir et que le soutien à la création peut se conjuguer avec une fréquentation aux spectacles.

Avec cette saison 2024-2025, le choix de l'éditorialisation se confirme et témoigne d'une rencontre réussie avec les spectateurs et spectatrices. Les nouveaux défis qui s'y sont greffés, bien qu'ambitieux, ont connus un franc succès auprès d'un public, de plus en plus important et fidèle.

1.2 Le festival Le Mans fait son Cirque, 24^e édition

Acte 6 de la saison, le festival Le Mans fait son Cirque demeure le moteur de la diffusion artistique avec à lui seul près de la moitié des représentations accueillies au Plongeoir sur une année.

Les coupes budgétaires du Conseil régional des Pays de la Loire ont directement impacté la diversité artistique de cette édition 2025 avec 28 spectacles programmés en 2025 contre 33 en 2024. Bien qu'une offre conséquente de représentations en gratuité ait été maintenue, dont notamment la grande forme du CirkVost, le nombre de représentations gratuites a été revu à la baisse passant de 38 en 2024 à 29 en 2025. Cette évolution a permis de circonscrire les baisses budgétaires et de développer des ressources de billetterie tout en restant accessible au grand public (tarif découverte à 5 € pour les spectacles des écoles supérieures par exemple).

La hausse de fréquentation du festival, tous spectacles confondus, avec **près de 5 000 spectateurs et spectatrices supplémentaires**, démontre le succès de l'évènement. La hausse du taux de remplissage des spectacles a par ailleurs permis d'amortir la diminution de l'offre et de maintenir des recettes stables quoiqu'en légère baisse. Cela s'explique notamment par la mise en œuvre de tarifs découvertes pour les spectacles des écoles supérieures afin de compenser la perte de représentations payantes sous chapiteau, d'où la stagnation du prix moyen du billet.

Autre indicateur qui explique la fréquentation du festival et l'importance des représentations gratuites dans un contexte budgétaire complexe : les représentations gratuites représentent 72 % de la fréquentation pour seulement 45 % de l'offre de représentations.

Le festival demeure donc le navire amiral de la diffusion au Plongeoir et a su, au prix de quelques aménagements, résister aux coupes budgétaires afin de proposer une édition record en termes de fréquentation et d'enjeux artistiques.



Plus de 4 000 personnes ont assisté aux représentations du CirkVost lors de la 24^{ème} édition du festival Le Mans fait son Cirque.

Chiffres clés du festival

→ Spectacles

28

spectacles programmés au festival
(33 spectacles en 2024)



+



182

personnels d'équipes artistiques
accueillis sur le festival



21%

des spectacles du festival ont été coproduits et accueillis en résidence par Le Plongeoir

(21 % en 2024)

29 %

des spectacles du festival ont été accueillis en résidence
(33 % en 2024)

50 %

des spectacles du festival ont bénéficié d'une aide à la création du Plongeoir

8

spectacles ont bénéficié d'une série d'au moins 3 représentations

→ Représentations

76

représentations au total

› DONT



4

représentations scolaires
(14 en 2024)



2

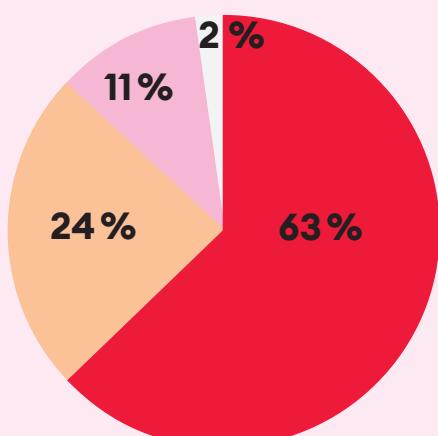
représentations en coréalisation



29

représentations hors billetterie
(38 en 2024)

Répartition par lieu de diffusion



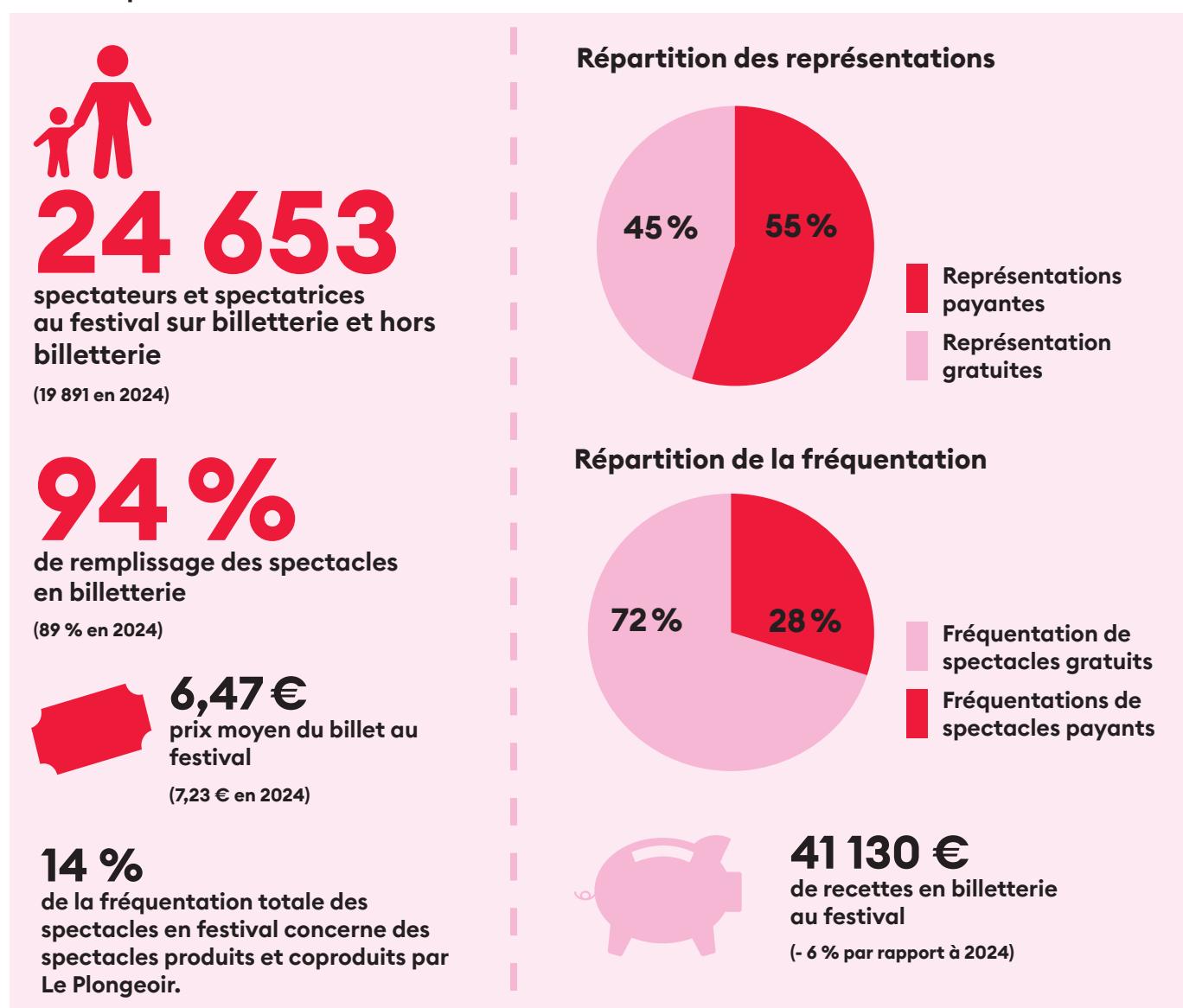
■ Espace public et lieu non dédié

■ Chapiteau itinérant

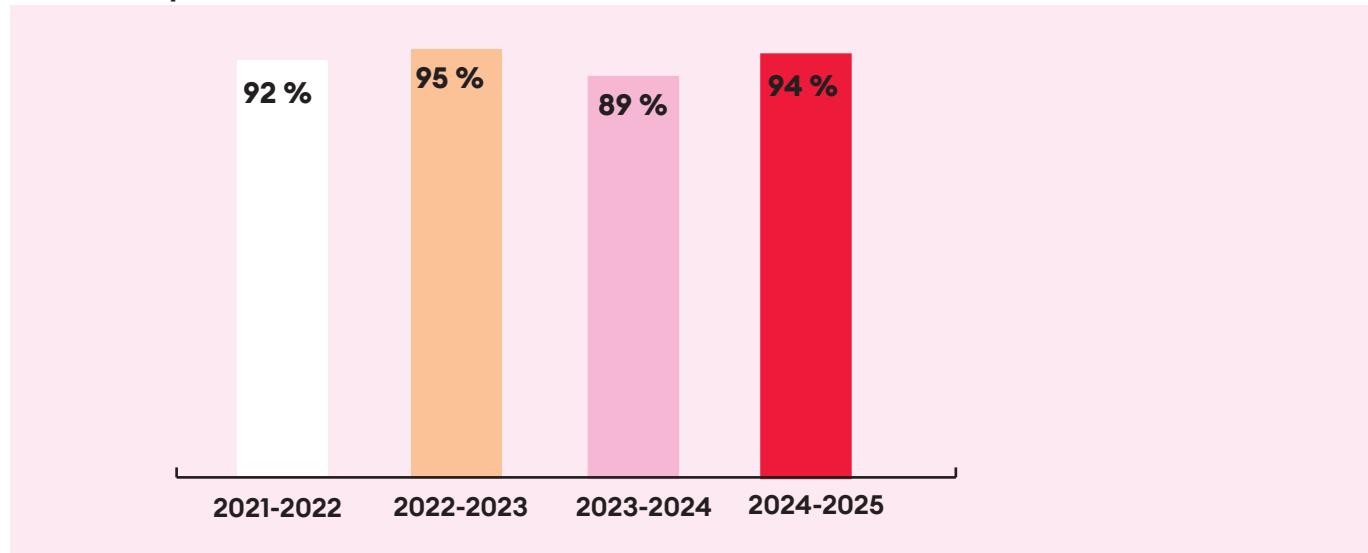
■ Le Chapiteau

■ Salle

→ Fréquentation et billetterie



→ Comparatif des taux de remplissage sur les quatre dernières années



1.3 Les rendez-vous

Au Plongeoir, la programmation artistique c'est aussi des rendez-vous qui favorisent la rencontre avec la création, les artistes, la pratique et le projet. Généralement gratuits et sans réservation, ces rendez-vous s'ajoutent aux expériences des spectateurs et spectatrices ou des élèves pour vivre le cirque au quotidien.

Chiffres clés des rendez-vous



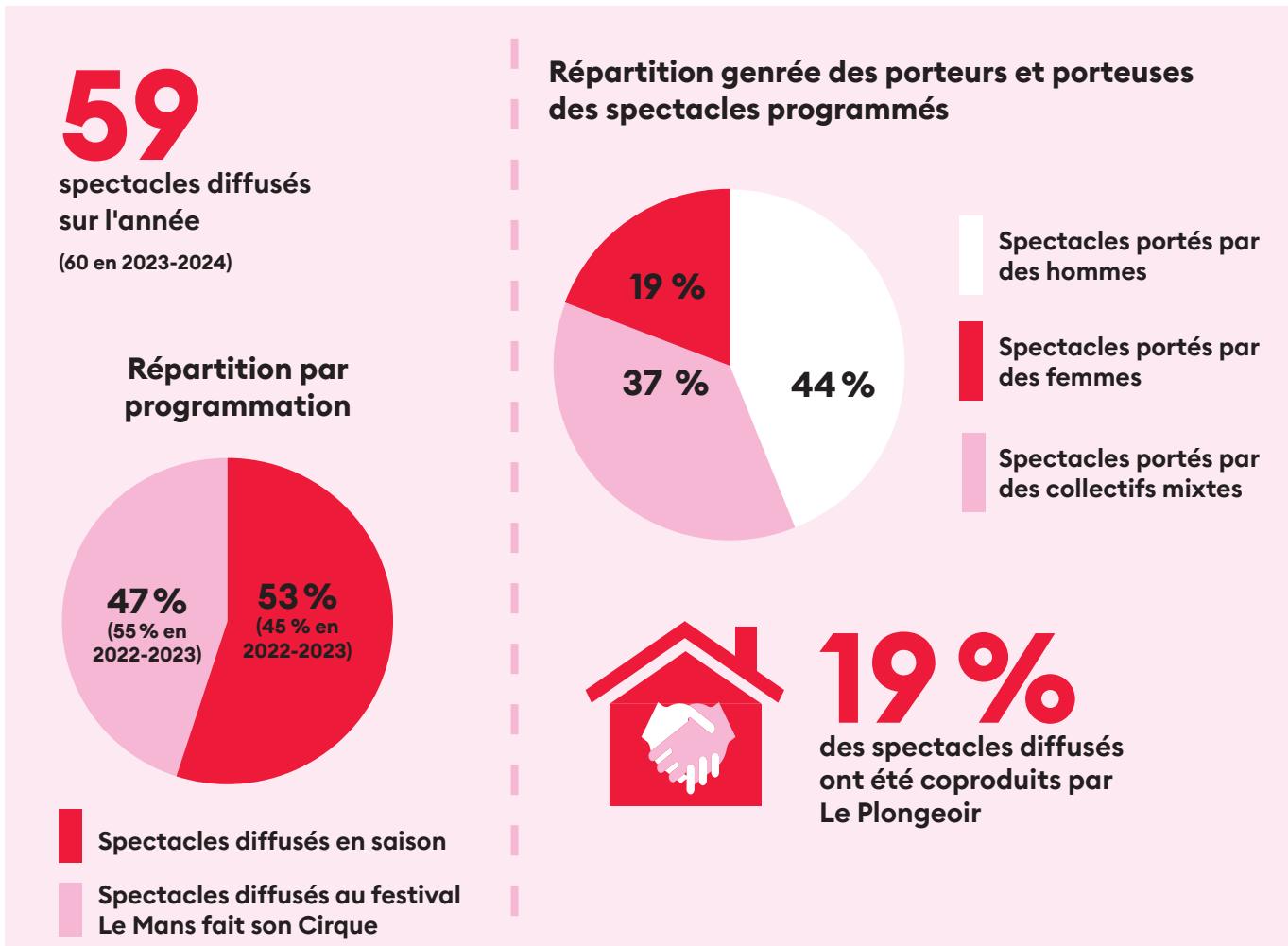
1.4 La synthèse de la diffusion sur l'année

L'ensemble de la diffusion artistique au Plongeoir, tout acte confondu, reste stable avec près de 60 spectacles à l'année pour plus de 150 représentations. L'équilibre de l'offre entre le festival et le reste de la saison reste également dans la même proportion faisant du festival le grand rendez-vous populaire de l'année. Si la programmation reste ambitieuse, le travail de filière est également à l'œuvre au Plongeoir où plus de 20 % des spectacles diffusés en saison ont été produits, coproduits ou accueillis en résidence, preuve d'un modèle vertueux en faveur de la filière cirque.

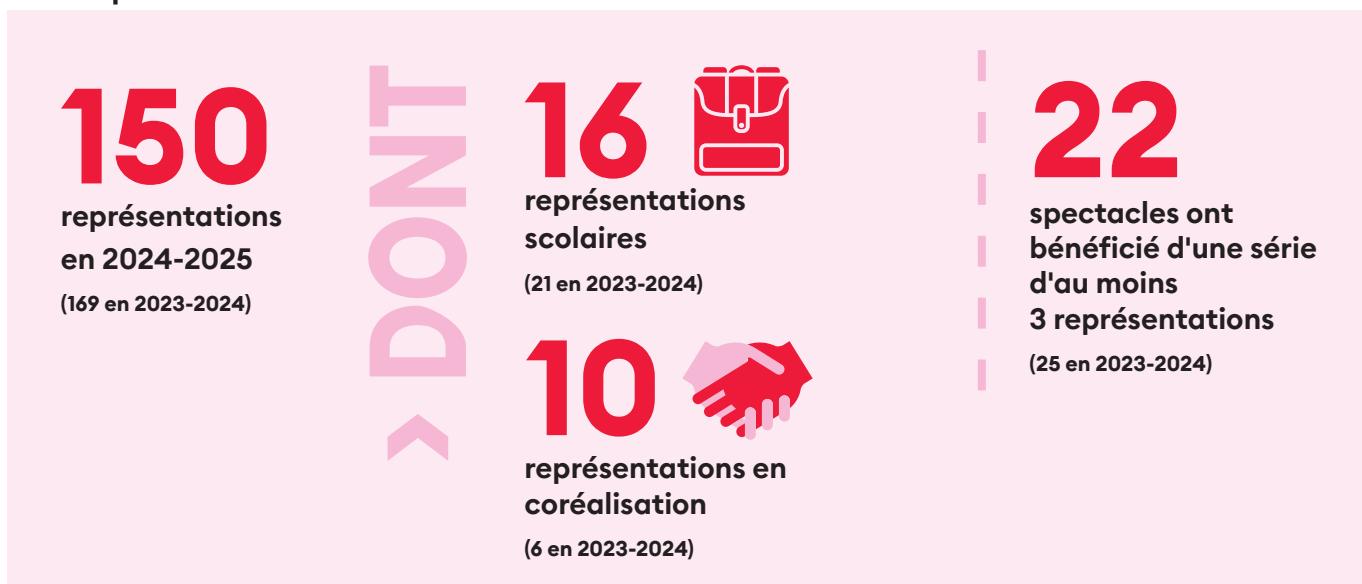
Dans un contexte sociétal et économique toujours plus complexe, la fréquentation a bondi de 19 % et le taux de remplissage des spectacles lissé à l'année est passé à 91 % contre 81 % la saison précédente. Cette dynamique se retrouve également dans l'achat des cartes d'abonnement du Plongeoir en hausse de plus de 70 %, preuve que l'ancrage et le développement du projet trouvent un succès grandissant auprès des habitantes et habitants du territoire.

Chiffres clés de la diffusion

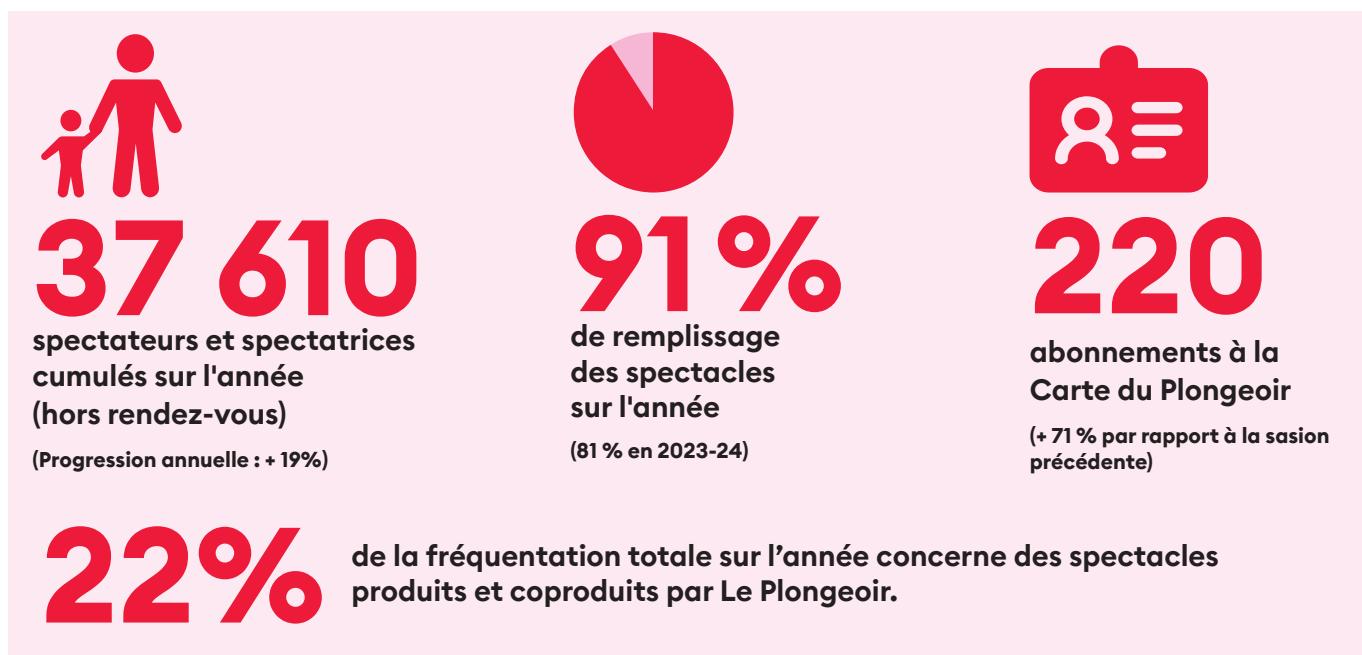
→ Spectacles sur l'année (saison + festival)



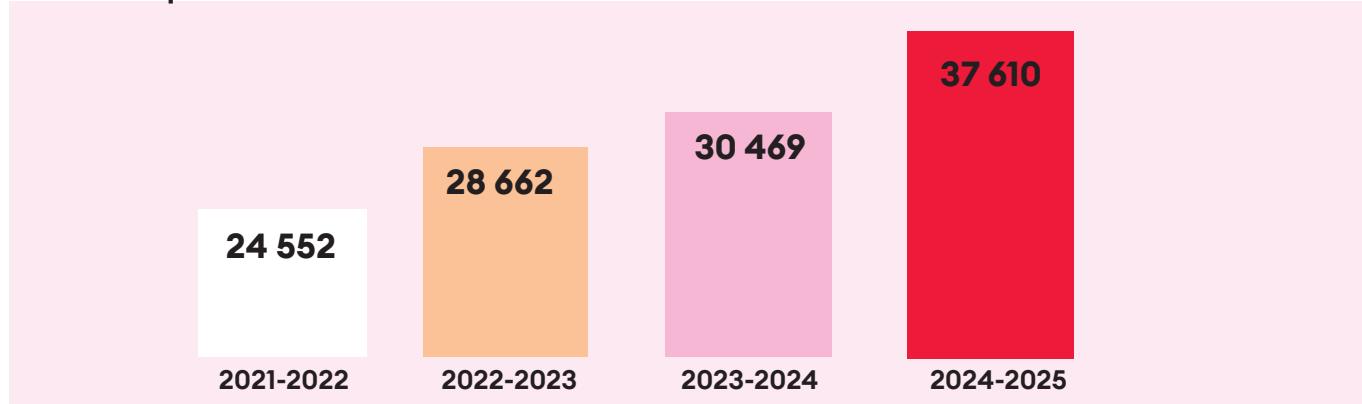
→ Représentations (saison + festival)



→ Public et billetterie sur l'année (saison + festival)



→ Comparatif des taux de fréquentation sur les quatre dernières années





2. FABRIQUER : L'aide à la création

Le contexte de la crise budgétaire sur le financement de la culture conduit les équipes artistiques à se tourner encore davantage vers les opérateurs culturels pour chercher les soutiens leur permettant de créer des œuvres artistiques. Chaque année, Le Plongeoir voit un nombre de candidatures augmenter, traduisant un besoin des compagnies d'être accompagnées et soutenu financièrement.

Avec la suppression des aides aux activités associatives et culturelles votée en décembre 2024, le Conseil régional des Pays de Loire a mis exsangue tout un secteur professionnel, déjà en grande difficulté. La violence de la démarche n'a eu d'égal que la persévérance du Plongeoir à maintenir l'ensemble de ses engagements auprès des équipes artistiques sur le premier semestre 2025 : aucun projet qui devait être accueilli en résidence entre janvier et juillet 2025 n'a été reporté ou annulé ; aucune aide en coproduction engagée n'a été diminuée ou supprimée. Tenir dans la tempête pour continuer de soutenir, aura été la boussole du Plongeoir.

En 2024-2025, Le Plongeoir aura accueilli 36 nouveaux projets de création et de reprise, dans ses lieux ou chez des partenaires de territoire se plaçant ainsi parmi les Pôles nationaux Cirque soutenant le plus fortement la création. Avec Le Plongeoir, il se fabrique au Mans et en Sarthe, un grand nombre de spectacles de cirque qui ensuite connaissent un rayonnement national.

Le Plongeoir est aujourd'hui identifié par les équipes artistiques comme l'une des "maisons de cirque" importante à l'échelle nationale où l'on s'entraîne dans des conditions adaptées, où l'on créé dans un dialogue avec le territoire et où l'on écrit des récits dans le temps.

→ 44

C'est le nombre de projets artistiques (dont 36 en résidence) soutenus en 2024-2025 pour un montant total d'aides de 138 000 € qui positionne Le Plongeoir comme un des soutiens les plus importants de la création circassienne contemporaine à l'échelle nationale.

2.1 Les accueils en résidence

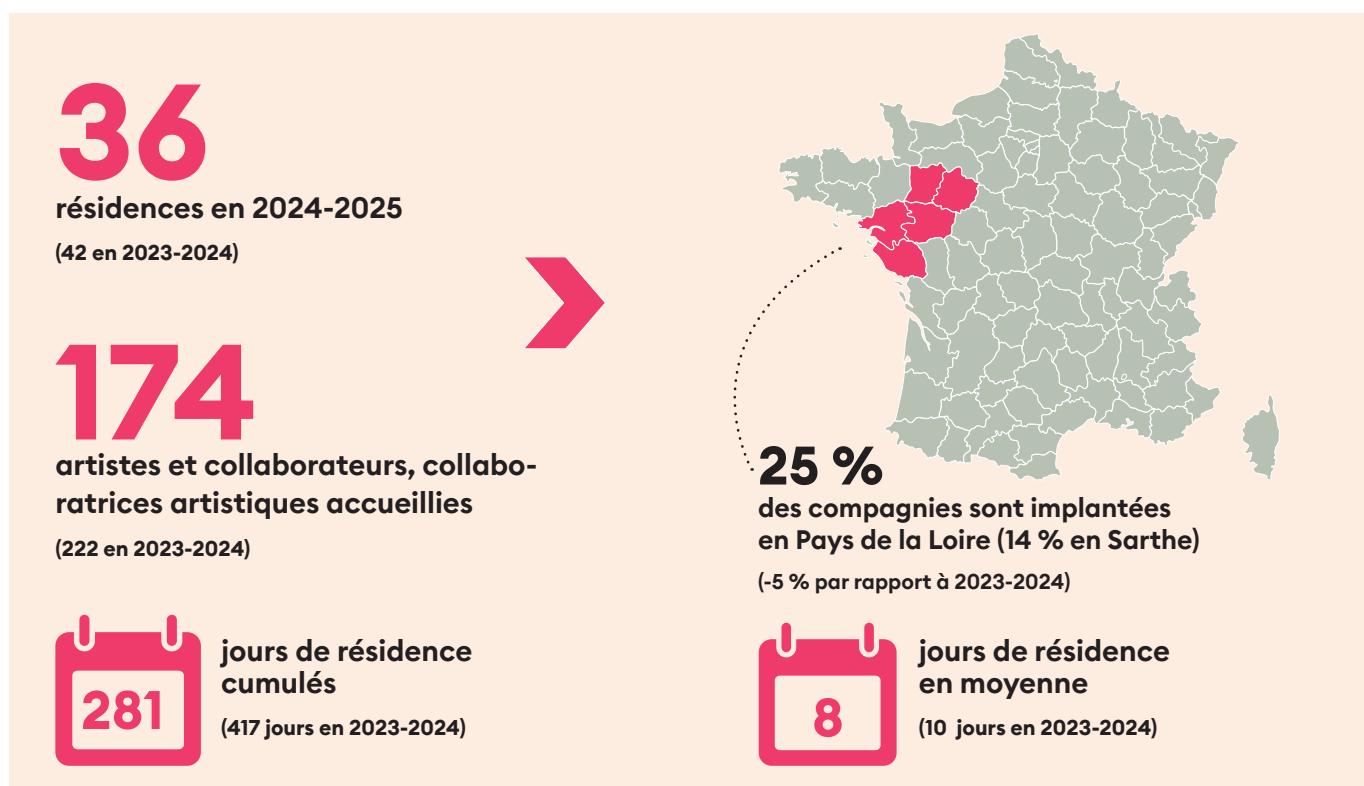
La saison 2024-2025 est marquée par une stabilisation du nombre de projets artistiques soutenus. Si le nombre moyen de jours de résidence s'est réduit à 8 jours (10 sur la saison 2023-2024), il s'explique en partie par la fin des résidences de création sous chapiteau, organisées jusqu'ici dans le cadre du CLEAC de la Ville du Mans. Si la présence artistique sur le temps long reste privilégiée par Le Plongeoir, les productions de chaque projet ne le permettent pas toujours.

Autre fait marquant : à l'automne 2024, Le Plongeoir a dû renoncer à l'utilisation des hébergements au sein de La Cité du Cirque, le dispositif de sécurité de nuit n'étant plus adapté et des travaux de mise en conformité n'étant pas possible. Le Plongeoir a recherché une solution soutenable du point de vue économique et logistique afin d'éviter tout renoncement aux accueils programmés sans pour autant réduire les crédits dédiés aux aides à la résidence et à la coproduction. Le Plongeoir a donc privilégié la location de deux appartements dans le quartier des Sablons-Bords de l'Huisne, au sein du parc social Le Mans Métropole Habitat, afin d'avoir un coût à la nuitée moindre qu'un service d'hébergement hôtelier et de participer à la mixité sociale au sein du quartier. Cela a nécessité de revoir complètement la politique d'accueil et a engendré des frais d'investissements et d'organisation supplémentaires.

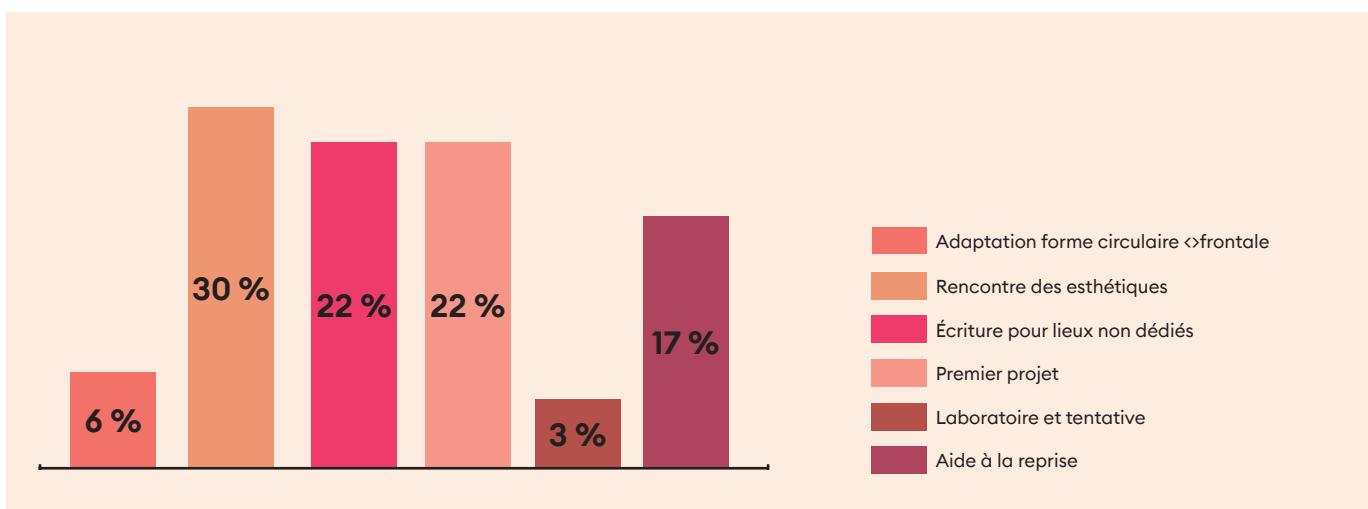
À travers les accueils en résidence qui rythment l'ensemble de la saison, l'équipe du Plongeoir partage avec les habitantes et les habitants des territoires, la vitalité de la création d'aujourd'hui et de demain ; un cirque dans le quotidien de l'artiste au travail, tant sur la piste que dans les demandes d'aides à ses projets.

Le paysage artistique des projets accueillis reflète le panorama des candidatures, à savoir peu de projets portés par une ou des autrices de cirque ; peu de projets grande forme et/ou en grand collectif ; très de peu de projets de création sous chapiteau ; un grand nombre de solos ou de duos avec souvent, une démarche mono-disciplinaire... En témoigne le nombre d'artistes et de collaborateurs artistiques accueillis en résidence, passant de 222 personnes en 2023-2024 à 174 personnes en 2024-2025.

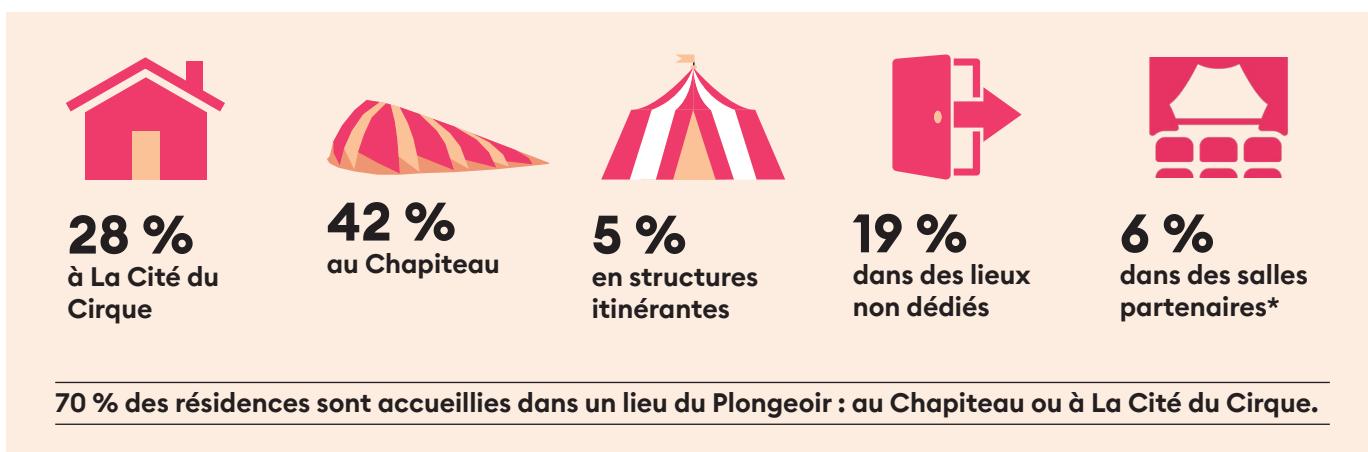
Chiffres clés des résidences



→ Répartition des projets par typologie



→ Répartition des résidences par lieux



→ Les aides à la création



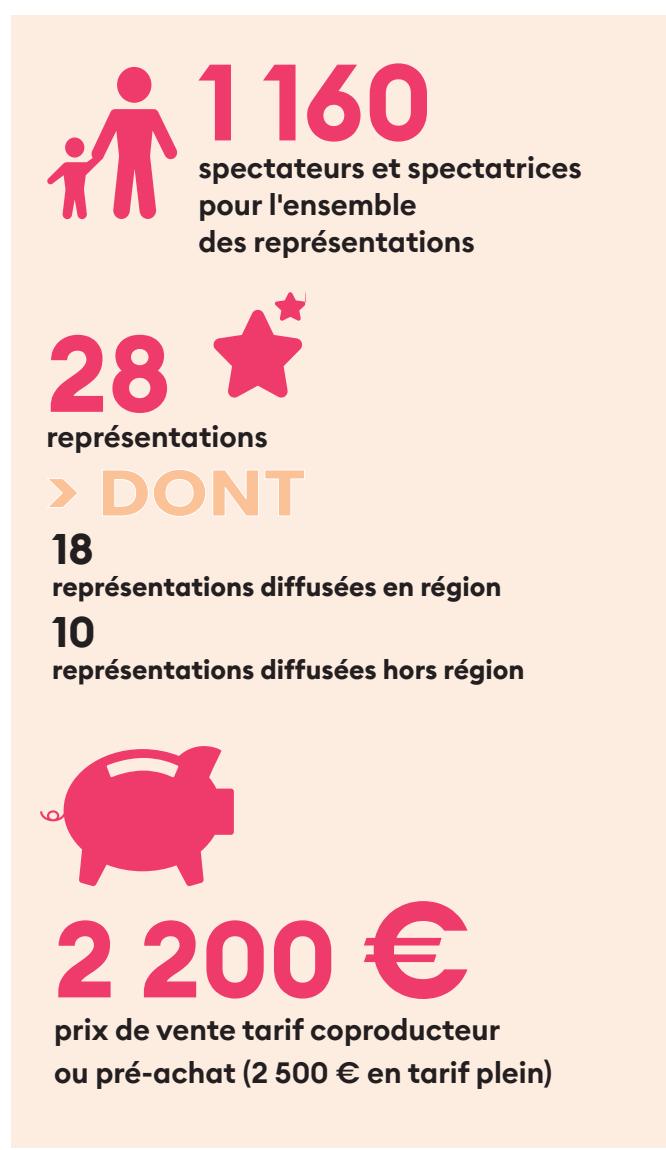
2.2 La production déléguée

Depuis 2022, Le Plongeoir porte la production déléguée d'une pièce de cirque pour espaces muséaux dans le cadre de "Cirque en musée". Ce dispositif, unique en France, a été créé par le Pôle national Cirque en partenariat avec Les Musées du Mans.

Après deux années de création, *Axis Mundi*, mis en scène par Lucas Struna (Cie ISI), est en diffusion aux échelles régionale et nationale. Le temps de la diffusion a constitué une nouvelle étape d'accompagnement permettant de concrétiser le cheminement artistique engagé et d'amener le spectacle à la rencontre des publics sur différents territoires. Le spectacle a d'ores et déjà pu être accueilli au sein des musées des Beaux-Arts d'Angers, de Brest et d'Amiens ainsi qu'au Musée d'art moderne de Fontevraud. Pour la saison 2025-2026, des diffusions sont notamment prévues au Château de Fontainebleau et au musée des Beaux-Arts de Laval.

Un nouvel appel à candidatures a été publié au début de l'année 2025. C'est le projet de la compagnie Casa Otra qui a été sélectionné par Le Plongeoir et Les Musées du Mans.

Chiffres clés de la production déléguée



La création *Axis Mundi* en tournée au musée des Beaux Arts d'Amiens en mars 2025.

2.3 Le soutien à la filière cirque

Focus : Le soutien à la formation supérieure et à l'insertion professionnelle

À l'occasion de l'édition 2025 du festival Le Mans fait son Cirque, Le Plongeoir a réuni les étudiantes et les étudiants sortants des trois écoles supérieures nationales des arts du cirque, L'Académie Fratellini (93), le CNAC (51) et l'Ésacto'Lido (31), avec la programmation de leur numéro de fin d'étude. Dans la coopération qui lie Le Plongeoir aux acteurs et actrices de la formation, il s'agit de permettre aux étudiantes et aux étudiants de s'immerger dans l'écosystème professionnel que constitue le festival et de leur faire rencontrer une diversité de public et d'acteurs. Dans le souhait de développer cette relation de filière, Le Plongeoir a organisé pour la première fois l'accueil en stage de onze étudiantes et étudiants de 2^e année du CNAC au sein de l'équipe d'organisation du festival avec des missions liées à la technique, la logistique, l'accueil du public et la médiation.

Le Plongeoir a également poursuivi ses relations partenariales avec le réseau Procirk (fédération de quatre centres de formations artistiques : Arc en Cirque à Chambéry, Balthazar à Montpellier, Piste d'Azur à La Roquette-sur-Siagne et CRAC à Lomme). Des étudiantes et des étudiants issus de ces formations ont pu présenter leurs numéros devant le public du festival Le Mans fait son Cirque.

Cet engagement à la coopération entre les acteurs de la formation professionnelle et un Pôle national Cirque constitue un axe fort du projet de filière porté par Le Plongeoir. Il s'agit d'une relation privilégiée qui participe à l'écriture d'histoires artistiques et à l'insertion professionnelle de jeunes artistes. Des liens qui perdurent ensuite avec Le Plongeoir : par l'entraînement libre, l'installation au Mans ou en Sarthe, l'accueil en résidence de premiers projets de création, la mise en œuvre de projets de médiation ou de transmission... Ainsi, Le Plongeoir se situe comme l'un des rares Pôles nationaux Cirque à proposer un accompagnement dans le temps à celles et ceux qui font leurs premiers pas dans la vie professionnelle.



Présentation d'un numéro d'une étudiante en école supérieure des arts du cirque lors du festival Le Mans fait son Cirque 2025.

Chiffres clés de la filière

**35**

artistes inscrits
en entraînement libre

**16,5**

heures d'entraînement
disponibles par semaine
sur 5 créneaux
hebdomadaires

**112**

interventions
ostéopathiques
dispensées
(saison + festival)

Accueil des étudiantes et étudiants en formation supérieure artistique

**35**
en diffusion**11**
en stage
d'immersion**3**
en résidence de
création



3. PRATIQUER : Les enseignements et les pratiques du cirque

Pour la première fois, le pôle des Enseignements et pratiques a préparé six élèves de terminale à passer l'épreuve de cirque au baccalauréat dans le cadre de l'enseignement de spécialité cirque au Lycée Le Mans Sud. L'épreuve de pratique s'est tenue sur la piste du Chapiteau, offrant toutes les conditions techniques nécessaires à la réussite des élèves. Avec cette troisième année, l'enseignement de spécialité se stabilise dans son organisation et dans ses contenus pédagogiques. Désormais, l'enjeu demeure de mieux faire connaître cet enseignement auprès des collèges de la région.

Lors de la saison 2024-2025, plusieurs projets artistiques ont été reconduits au bénéfice des élèves, affirmant la dimension de création des enseignements. Chaque projet traduit la vitalité du travail collectif mené au quotidien avec les différents publics. Au total, ce sont près de cinquante groupes de pratiquantes et de pratiquants qui ont présenté à un public leurs apprentissages à travers des créations artistiques. À travers les cours hebdomadaires, les stages vacances ou week-end, les ateliers de pratiques au Plongeoir ou hors les murs, le pôle des Enseignements et des pratiques contribue à l'ancrage territoriale de l'établissement.

La saison 2024-2025 a été dédiée à l'écriture du nouveau projet pédagogique du Plongeoir, prenant en compte les évolutions de l'établissement et de ses activités, le rapport aux apprentissages, les attentes de transmissions tant du côté des usagères et usagers que des pédagogues.

4 550

C'est le nombre de personnes ayant pratiqué au moins une fois le cirque dans l'année avec Le Plongeoir pour environ 4 550 heures de transmission.

3.1 Les enseignements du cirque

3.1.1 Les cours et les stages en amateur

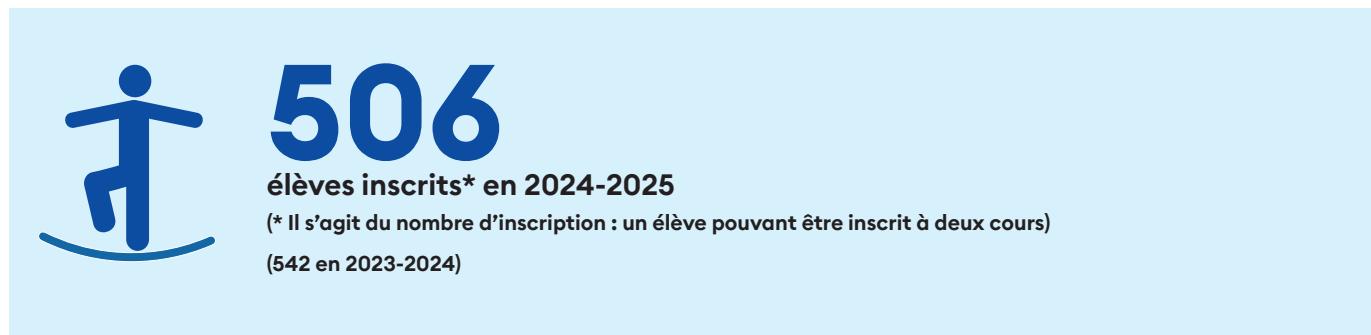
À la rentrée 2024, la politique tarifaire des enseignements hebdomadaires a évolué avec la prise en compte du quotient familial dans le calcul de la tarification de l'inscription. Si l'objectif initial de cette mesure était de rendre accessible au plus grand nombre l'offre pédagogique avec un échelon 1 correspondant au "bon caisse d'allocations familiales", l'impact principal de cette mesure s'est traduit par une augmentation des recettes d'inscription pour Le Plongeoir. Une confirmation de la situation sociale des usagères et usagers pratiquants malgré les efforts de recherche de mixité sociale au sein des activités du Plongeoir.

Une légère baisse des inscriptions est constatée sur cette saison, sans érosion spécifique dans le remplissage des cours, dans les niveaux d'âges ou dans les origines géographiques des élèves inscrits. Avec - 2 % de taux remplissage, ce sont avant tout les "cours loisirs" qui concentrent cette baisse. Celle-ci est multi-factorielle et peut s'analyser notamment par l'évolution de la grille pédagogique et l'instauration du quotient familial qui ont pu troubler la visibilité des activités du Plongeoir au-delà des usagères et usagers de l'établissement. Par ailleurs, la non-reconduction de certains projets d'ampleur sur le territoire (semaine de la petite Enfance, Le Mans Plage, Le Grand Carnaval), a engendré une diminution du nombre total de personnes touchées par une action de pratique du cirque sur la saison et une moindre visibilité des savoir-faire du Plongeoir, auprès d'un large public. Par ailleurs, pendant de nombreuses années Le Plongeoir n'a pas pu répondre à toutes les demandes d'inscriptions, en particulier sur des cours "d'entrée dans les enseignements du cirque". Il s'est inscrit dans l'imaginaire collectif que la forte dynamique de réinscription ne permettait pas d'accéder à des créneaux de cours. Aujourd'hui, il faut repenser la communication de l'offre pédagogique et amplifier la circulation des publics usagers du Plongeoir dans l'ensemble des activités proposées, en particulier de la diffusion de spectacles vers l'enseignement et la pratique et inversement.

Si l'engagement de l'équipe pédagogique fut sans faille tout au long de la saison, le pôle des Enseignements et des pratiques rencontre toujours des difficultés à stabiliser son équipe, ce qui peut impacter les enseignements et certains projets, notamment du fait de l'effritement du lien entre élève et enseignant ou enseignante. Suite au départ, pour des raisons personnelles, d'une salariée récemment formée par Le Plongeoir conjuguée aux difficultés de recrutement compte tenu de la crise de vocation et du manque de formation pour ce secteur d'activité, Le Plongeoir a relancé un cycle pédagogique en accueillant des nouveaux personnels, moins expérimentés, à accompagner et à former dans le temps long.

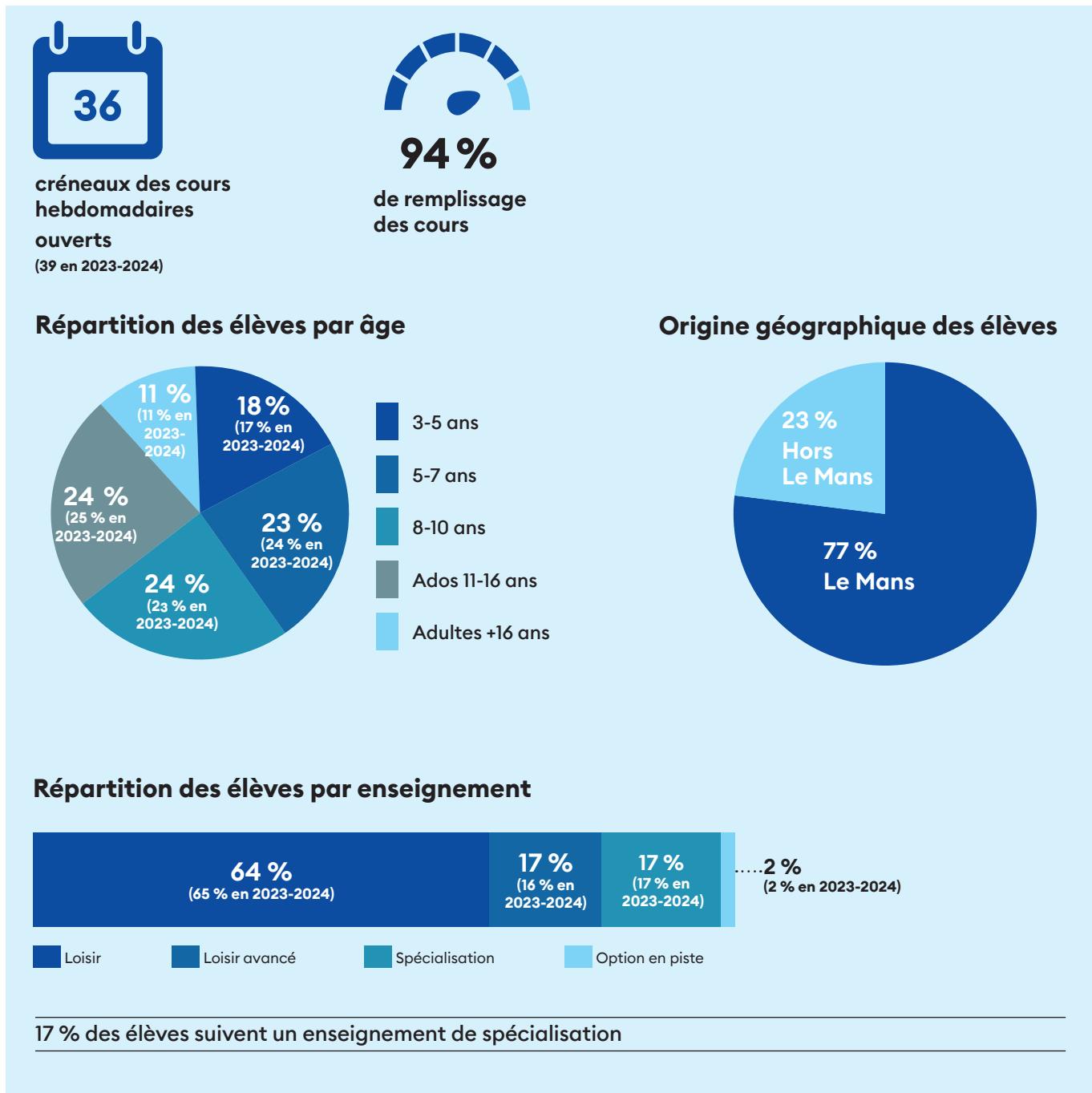
Dans cette dynamique, l'organisation du temps de travail de l'équipe pédagogique a été repensée afin de permettre à chaque personnel de bénéficier de deux jours de repos consécutifs hebdomadaire tout en augmentant l'amplitude de l'offre qui s'étendra pour la saison 2025-2026 du lundi au samedi après-midi. Une évolution destinée à apporté plus de confort de travail à l'équipe sans renier la qualité de l'offre proposée au Plongeoir.

Chiffres clés des cours hebdomadaires



→ Progression des effectifs des cours
sur les trois dernières années





L'offre de stages vacances s'est adaptée aux nécessités de maintenir une activité pédagogique hors les murs sur la période des vacances. A chaque vacance scolaire, Le Plongeoir propose aux enfants, aux adolescentes et adolescents de pratiquer le cirque, qu'il s'agisse d'une première fois ou de retrouvailles avec le cirque ; une autre manière de pratiquer, dans une autre temporalité. Chaque stage a donné lieu à une démonstration des apprentissages acquis réunissant les familles des élèves pratiquantes et pratiquants.

Les stages week-ends, qui réunissent à la fois des élèves du Plongeoir, des élèves d'autres écoles de cirque de la région ou des néophytes, génèrent de plus en plus d'attrait et de fréquentation. Le Plongeoir devient un lieu où l'on peut venir passer un week-end pour faire et voir du cirque, que l'on vive à 15 minutes à pied ou à plusieurs kilomètres. **En 2024-2025, le nombre total des inscrits aux stages week-end a doublé.** L'offre des contenus pédagogiques a été proposé en dialogue avec la programmation artistique, favorisant davantage de lien entre la pratique et la rencontre des œuvres.

Chiffres clés des stages

408

participantes et participants

(-11 % par rapport à 2023-2024)

› DONT

67

participantes et participants aux stages week-ends

(+37 % par rapport à 2023-2024)

341

participantes et participants aux stages vacances

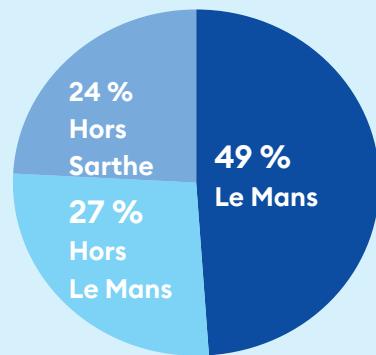
(-16 % par rapport à 2023-2024)

29

stages proposés (vacances et week-end) en 2024-2025

(33 stages en 2023-2024)

Origine géographique des stagiaires



› DONT

24

Stages d'initiation

5

Stages de spécialité

→ Progression des effectifs des stages sur les trois dernières années

2022-2023

323

2023-2024

456

2024-2025

408

Le Plongeoir propose deux types de stages : des stages d'initiation pour les jeunes de 3 à 16 ans sur chaque période de vacances scolaires et des stages sur certains week-ends en direction des adolescentes, adolescents et adultes afin de compléter des apprentissages avec un intervenant ou une intervenante extérieure spécialisée. L'offre de stages constitue un ensemble de propositions pour apprendre le cirque tout au long de l'année en complément d'une autre activité extra-scolaire ou d'un cours de cirque hebdomadaire.

3.1.2 Les parcours d'enseignements sur temps scolaire

Focus Lycée Cirque

En 2024-2025, Le Plongeoir a accompagné les six élèves de terminale du Lycée Le Mans Sud inscrits en enseignement de spécialité cirque vers l'épreuve du baccalauréat marquant ainsi l'aboutissement d'un parcours scolaire de trois années d'apprentissage du cirque. Tous les élèves ont obtenu leur baccalauréat avec mention. Le Plongeoir s'est pleinement engagé dans la structuration des contenus pédagogiques pour chaque niveau d'apprentissage (option seconde, spécialité première et terminale) et dans l'organisation des enseignements. La saison 2024-2025 a été marrainée par la compagnie Libertivore dirigée par l'autrice et metteuse en scène Fanny Soriano. À travers différentes interventions artistiques, la compagnie a partagé avec les élèves son "empreinte artistique", en particulier dans la relation à l'in situ, au paysage et au corps en mouvement, ce qui a donné lieu à une exposition dans le cadre du festival Le Mans fait son Cirque.

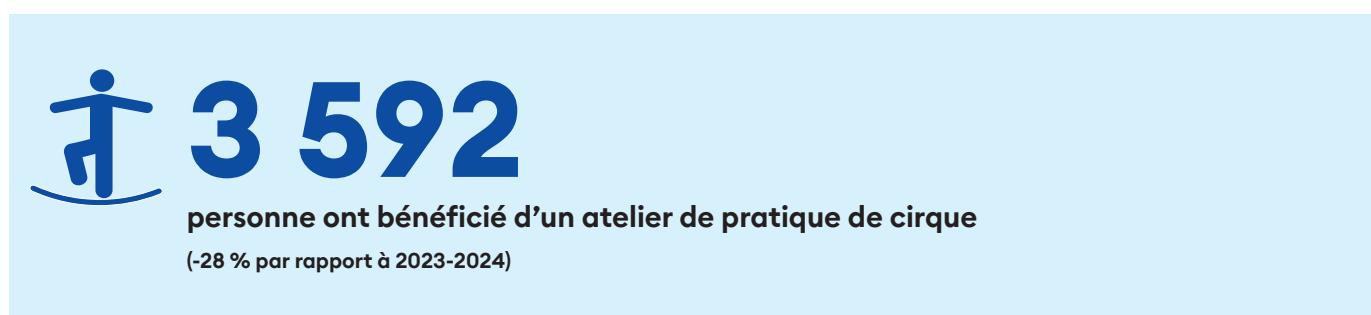
Chiffres clés des parcours d'enseignement



Les élèves de l'enseignement de spécialité arts du cirque au lycée ont présenté au public leurs créations à l'occasion du rendez-vous Éclats de Cirque qui s'est déroulé au Chapiteau en juin 2025.

3.2 Les pratiques du cirque

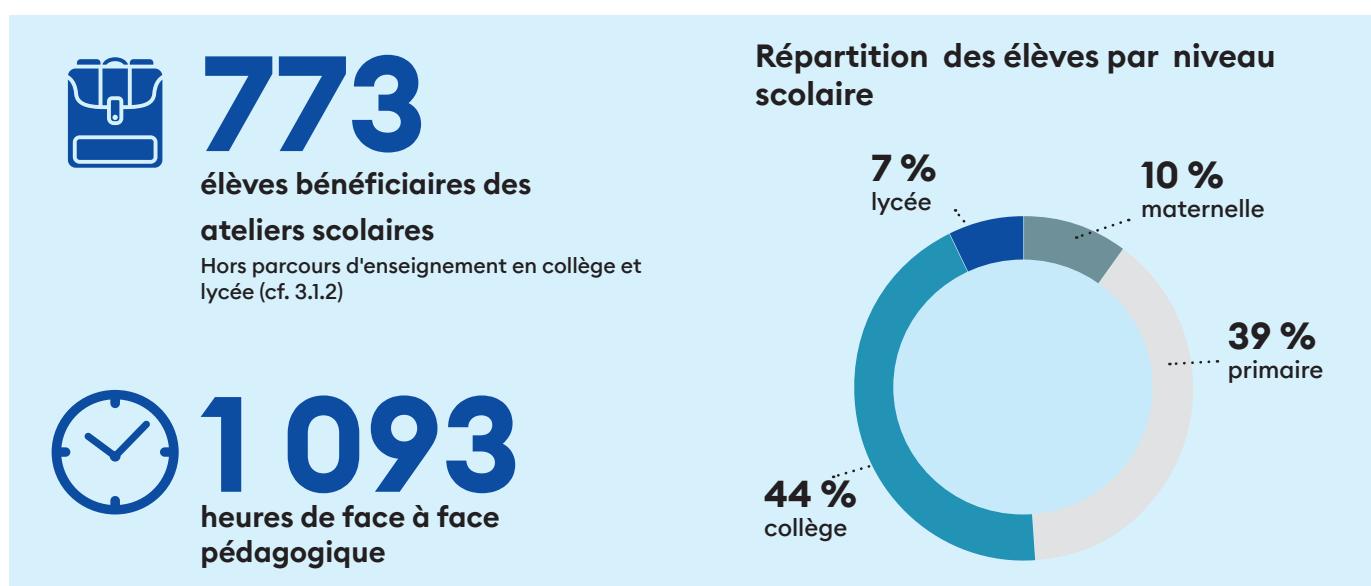
En 2024-2025, 3 592 personnes ont bénéficié d'un atelier de pratique du cirque. Une baisse du nombre de bénéficiaires par rapport à la saison dernière qui s'explique par plusieurs facteurs : une saison 2023-2024 particulièrement intense ; des projets non-reconduits sans anticipation avec différents partenaires ; un poste d'intervenant cirque vacant. La suspension du Pass culture collectif dès janvier 2025 a également impacté les différents partenaires du Plongeoir, en particulier les établissements scolaires, qui ont été privés de ressources pour mettre en place des ateliers. Malgré une diminution des actions ponctuelles et de certains projets d'ateliers à l'année, Le Plongeoir a maintenu une offre diversifiée d'ateliers en direction d'un spectre toujours plus large de public, tout en veillant à la préservation de la richesse des expériences proposées.



3.2.1 Le cirque à l'école

À l'occasion de la saison 2024-2025, Le Plongeoir a fait le choix pédagogique de concentrer davantage ses interventions sur l'association des apprentissages physiques et artistiques, replaçant l'attention portée au corps de l'enfant et de l'adolescente et adolescent au cœur de la pratique du cirque. **22 groupes classes ont été accompagnés pour mettre en scène une restitution devant un public**, témoignant de l'importance de la démarche de création collective. Le pôle des Enseignements et des pratiques a concentré son action de transmission auprès des écoles élémentaires et des collèges, dans une cohérence de cycles pédagogiques et dans une stratégie de promotion de l'enseignement de spécialité cirque au lycée.

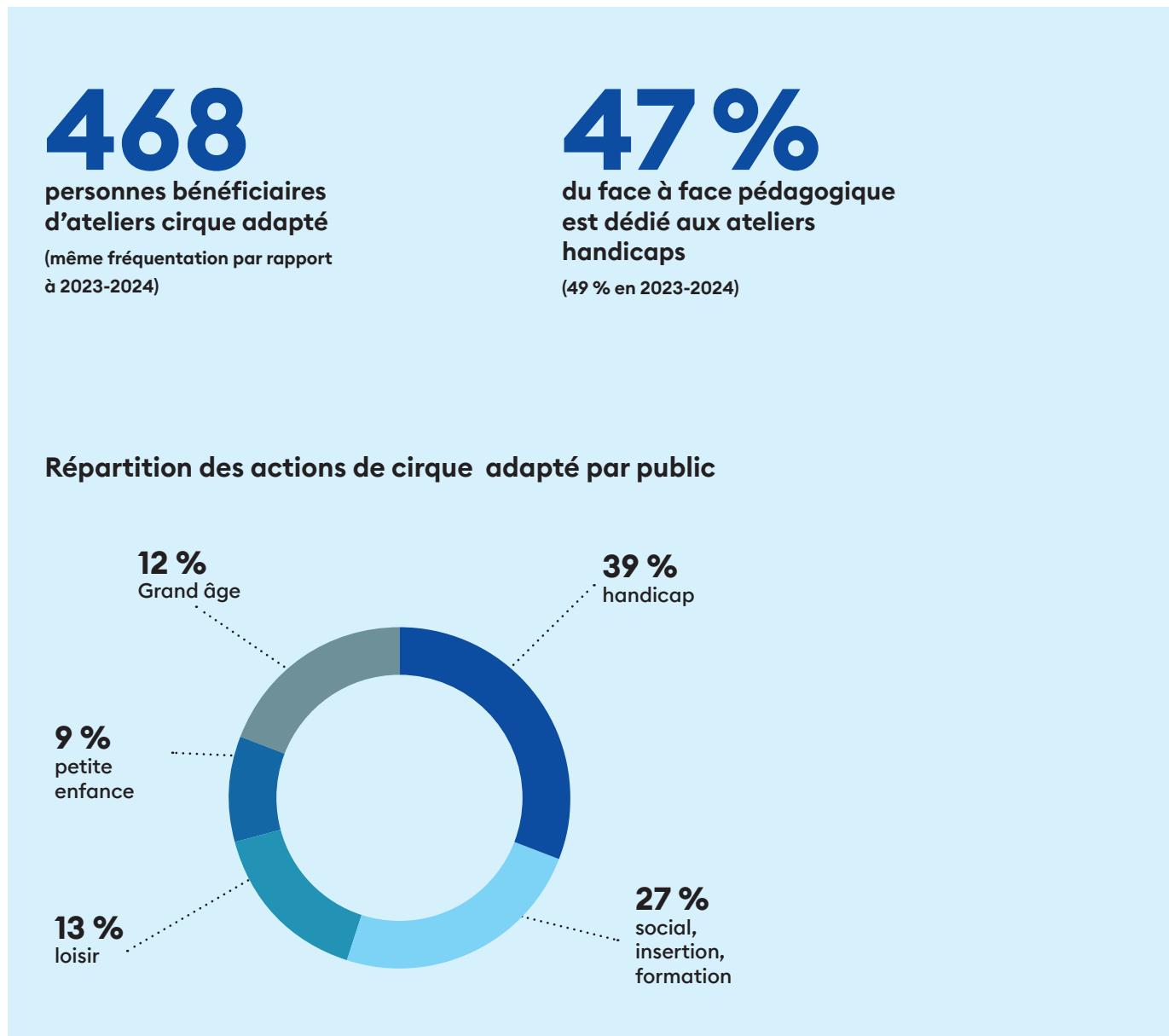
Chiffres clés des ateliers scolaires



3.2.2 Le cirque adapté

La démarche pédagogique spécifique développée au Plongeoir pour favoriser l'inclusion de tous et toutes à une pratique artistique continue a susciter un vif intérêt. L'équipe pédagogique expérimente et se forme en continu pour s'adapter aux individualités rencontrées quelles que soit leur situation sociale, culturelle, médiacosocial ou psychique.

Chiffres clés du cirque adapté





4. PARTICIPER : L'action artistique et culturelle

Ancré dans la ville et irriguant le département, le projet artistique et sociétal du Plongeoir se déploie en collaboration avec une diversité de partenaires : structures culturelles et sociales, établissements scolaires, associations et collectivités. C'est à travers une dé-marche de coopération adaptée à chaque contexte que se construit une présence circas-sienne vivante et partagée.

Le Plongeoir poursuit son engagement pour un cirque de proximité, au plus près de tous et toutes. Avec des équipes artistiques investies dans la rencontre avec les habitantes et les habitants, le cirque a été accueilli en maison de retraite, dans les centres sociaux, dans les cours d'école, dialoguant ainsi avec chaque usager et usagère de ces lieux. De manière éphémère, le cirque transforme le quotidien de ces territoires par divers modes de ren-contres (spectacles, ateliers, médiations) co-imaginés avec les artistes et les partenaires accueillants.

Ce cirque se veut politique et émancipateur, un cirque du vivre-ensemble, des tout pe-tits au tout vieux, qui favorise la joie du partage, la curiosité et la rencontre du sensible. Chaque action devient ainsi un espace d'expériences partagées, de découverte collective et de regards croisés sur la création contemporaine.

En 2024-2025, 10 876 personnes ont rencontré le cirque à travers les actions artistiques et culturelles menées par Le Plongeoir, soit une hausse de 26 % par rapport à la saison pré-cédente. Une progression du nombre de bénéficiaires qui témoigne de la vitalité du projet du Plongeoir et de la force du lien tissé avec les territoires.

→ 10 876

C'est le nombre de personnes qui ont rencontré le cirque par l'action artistique et culturelle en 2024-2025 (soit + 26 % par rapport à la saison précédente).

4.1 L'éducation artistique et culturelle

L'action en faveur de l'éducation artistique et culturelle menée sur la saison 2024-2025 se distingue par une hausse significative du nombre d'enfants, adolescentes et adolescents bénéficiaires, ainsi que par une augmentation du nombre d'établissements partenaires. En multipliant les formes de rencontres, ateliers de pratique, découverte des processus de création, échanges sur les parcours d'artistes, médiations et visites des lieux, Le Plongeoir confirme son rôle de **pôle ressource au service de la démocratisation du spectacle vivant et de l'émergence d'une culture cirque commune**.

Le nombre d'action est également en progression avec **317 actions en 2024-2025** contre 246 actions sur la saison 2023-2024. Une attention particulière a été portée au développement des actions en lien avec la programmation artistique en saison, à l'adresse des tout petits et des adolescentes et adolescents avec :

- une série d'ateliers sur la thématique de l'égalité fille-garçon avec la compagnie Groupe Noces, en amont de la venue au spectacle *Noé*, pour six classes de maternelle ;
- un parcours d'ateliers sur la thématique des croyances sexuelles et amoureuses avec la compagnie la SID, autour de la diffusion du spectacle *Silex*, dans les collèges et les lycées.

Chiffres clés de l'EAC

2 922

enfants, adolescentes et adolescents bénéficiaires d'une ou plusieurs actions EAC durant leur scolarité, dont des parcours d'enseignement cirque (collège et lycée)

(2 637 en 2023-2024)



60

établissements scolaires* bénéficiaires d'une ou plusieurs actions EAC

(+30 % par rapport 2023-2024)

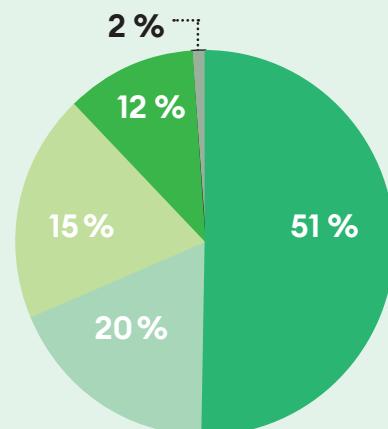
2 799

jeunes spectateurs et spectatrices aux représentations scolaires
(+11 % par rapport à 2023-2024)

16

représentations sur temps scolaire (cf. 1.3)

Répartition des bénéficiaires par niveau



Maternelle
Primaire
Collège
Lycée
Université

* Ces établissements sont concernés par les parcours dans le cadre du CLEAC, du dispositif Graines de Cirque, et des parcours d'enseignements du cirque au collège et au lycée (Parcours Cirque et Lycée Cirque).

4.1.1 Les parcours EAC

Depuis la saison 2023-2024, Le Plongeoir privilégie la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de parcours qui encouragent une pluralité de rencontres avec le cirque sur une saison. Une stratégie qui vise à concentrer la mobilisation des équipes pédagogique et de médiation du Plongeoir au bénéfice d'établissements partenaires engagés à faire vivre aux élèves une diversité d'expériences, de la pratique à la rencontre avec les œuvres. Cette manière de travailler auprès des acteurs éducatifs n'exclut pas l'action ponctuelle pour des établissements ayant programmé une sortie au spectacle avec un groupe d'élèves. Il peut s'agir d'une visite des lieux du Plongeoir, d'un bord plateau avec une équipe artistique en résidence ou après spectacle, d'un atelier de pratique.

En 2024-2025, si le nombre de parcours mis en œuvre par Le Plongeoir a diminué, le nombre actions proposées (dont le nombre d'heures de pratique proposées), a quant à lui augmenté. Cela traduit une densification des actions co-construites avec les établissements qui souhaitent développer les expériences vécues par les élèves, tant dans la pratique du cirque que dans la rencontre avec les artistes. La dynamique tend à privilégier une augmentation de qualité des projets réalisés, évitant ainsi l'emiettement des différentes actions.

Focus : Jumelage avec le Collège Mauboussin à Mamers (Sarthe)

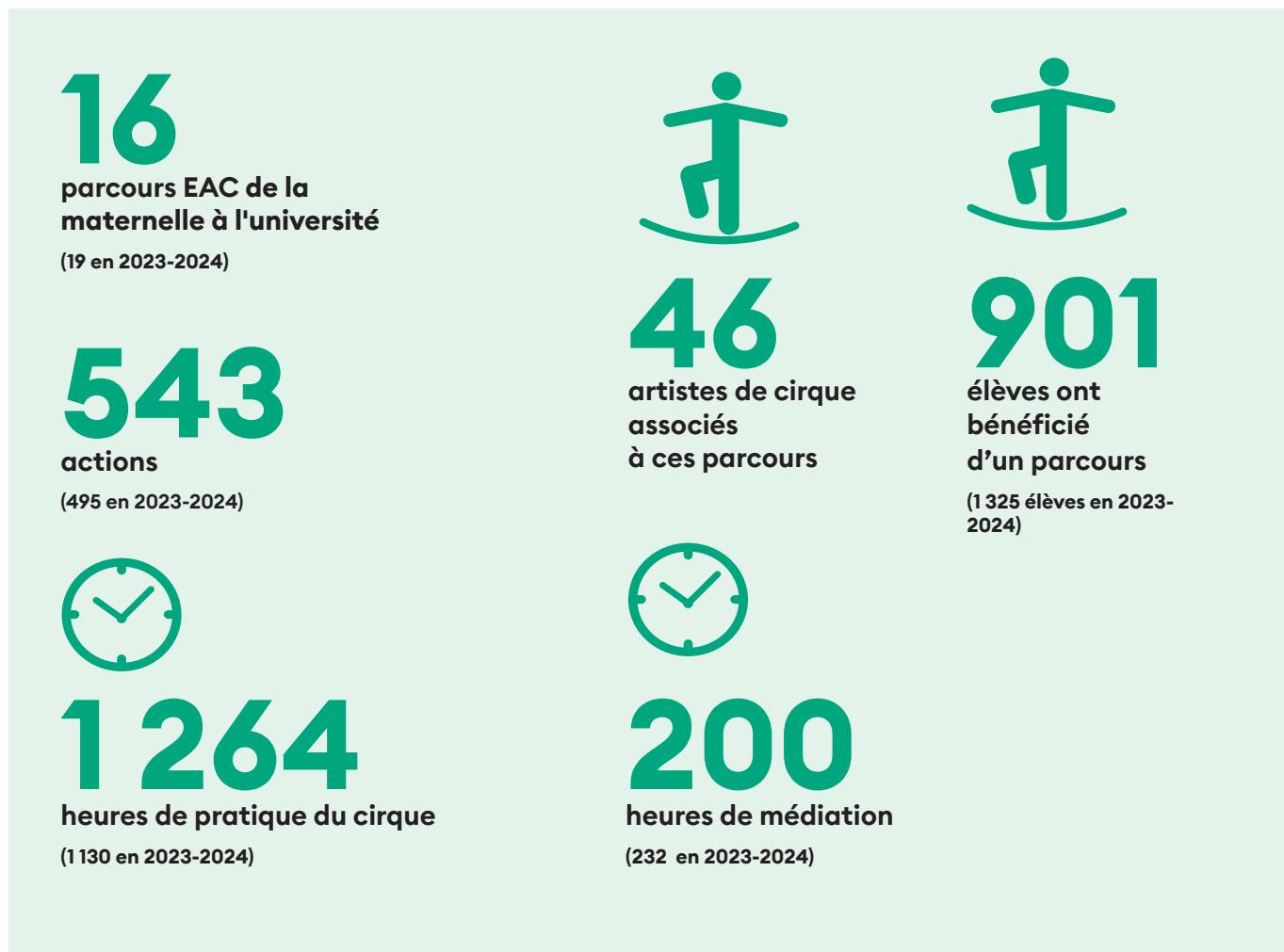
Avec le soutien de la Délégation Régionale Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle de l'Académie de Nantes

Le Plongeoir a proposé à quatre classes de 5^{ème} du collège Mauboussin une immersion artistique avec la compagnie de cirque Lagom, dans le cadre d'une résidence de création in situ. Un parcours cirque complet a permis aux élèves de rencontrer et de pratiquer le cirque sous différentes formes, au sein de leur établissement et en venant au Plongeoir. Les élèves ont également pu présenter à leur famille leurs nouveaux savoir-faire acquis à l'occasion des ateliers de pratique avec l'équipe artistique Lagom. Ce jumelage entre un établissement scolaire en milieu rural et un opérateur culturel en milieu urbain, contribue activement à l'accessibilité à une offre culturelle de proximité et au développement d'expériences artistiques pour tous et toutes. Le projet se poursuivra sur la saison 2025-2026.



Intervention de la compagnie Lagom dans le cadre du jumelage avec le collège Mauboussin à Mamers.

Chiffres clés des parcours EAC



4.1.2 Les projets cirque du CLEAC

En lien avec les évolutions du nouveau Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle de la Ville du Mans (réorientation du projet et baisse de moyens alloués au Plongeoir), Le Plongeoir a dû adapter les projets proposés jusqu'ici. Cela a engendré une diminution importante du nombre de projets, d'actions organisées, et de jours de présence des artistes associés à ces dispositifs. Ces évolutions ont notamment nécessité l'arrêt de la résidence de création en territoire sous chapiteau dans le quartier prioritaire de Bellevue, après huit ans de présence cirque. **En 2024-2025, 74 actions ont été menées contre 202 en 2023-2024.**

Dans le nouveau cadre qui a été donné au Plongeoir pour mettre en œuvre des projets d'EAC au sein du CLEAC, les spécificités du cirque et du projet porté par Le Plongeoir peinent à s'exprimer. Avec la perspective de déployer le CLEAC sur les territoires de la métropole mancelle, Le Plongeoir se dit prêt à intervenir et à proposer des projets d'envergure favorisant l'infusion et la permanence artistique.

Chiffres clés des parcours CLEAC cirque

2

parcours CLEAC cirque

74

actions dans les parcours CLEAC
(202 en 2023-2024)

14 %

des actions des parcours EAC font partie
du CLEAC cirque
(82 % en 2023-2024)



Part élève* à **1,16**

180

élèves bénéficiaires du CLEAC cirque

20 %

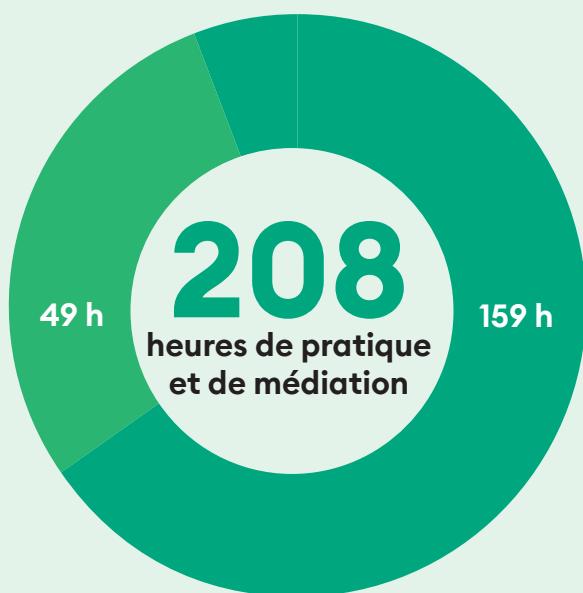
des élèves bénéficiaires d'un parcours
EAC sont des élèves bénéficiaires du
CLEAC cirque en 2024-2025 (35 % en
2023-2024)



11

artistes de cirque
associés à ces parcours

Répartition des heures de pratique et de médiation



Pratique du cirque

Médiation

* La « part élève » traduit un taux d'encadrement dans le temps des actions, qu'elles soient portées par des intervenantes, intervenants et médiateurs, médiatrices du Plongeoir ou par des artistes. Elle valorise une qualité d'intervention. Exemple de calcul d'une part élève : pour un atelier cirque d'heure portée par une intervenante ou un intervenant en direction de 10 élèves, la part élève est égale à 0,1 (1 intervenant x 1h / 10 élèves). Plus la part élève est grande, plus le taux d'encadrement est qualitatif.

4.2 La médiation culturelle au quotidien

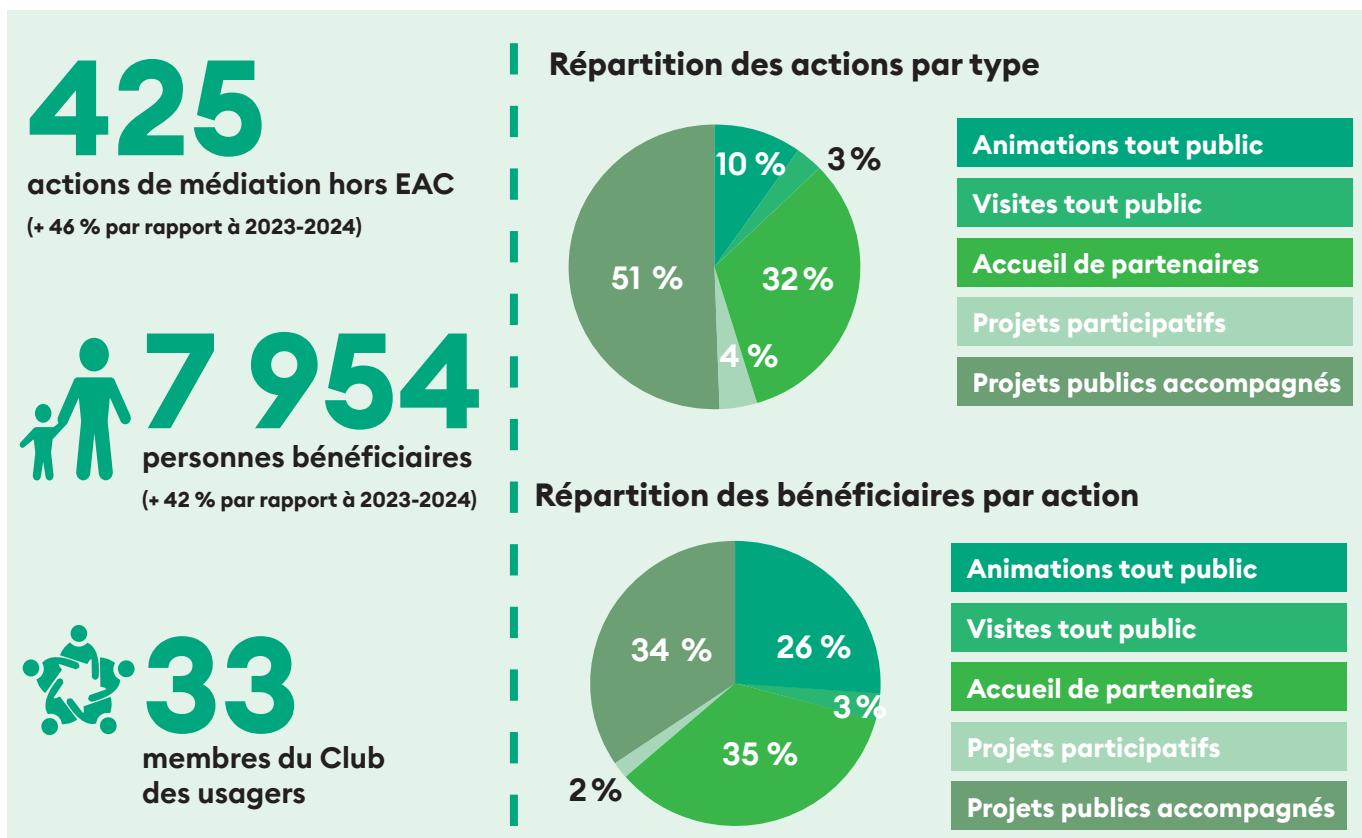
À l'image de la saison précédente, la saison 2024-2025 a été marquée par un développement des projets menés par l'équipe de médiation du Plongeoir, avec une augmentation du nombre d'actions et de bénéficiaires. Cette dynamique se caractérise par :

- une augmentation du nombre d'accueils de partenaires et de leurs usagers au Café du Chapiteau pour des rendez-vous de travail, des animations ou des projets ;
- l'émergence de nouveaux partenariats avec des acteurs éducatifs, sociaux et culturels du territoire, favorisant la diversité des publics touchés ;
- la mise en œuvre de projets spécifiques à destination de publics accompagnés, notamment autour de la petite enfance et du grand âge, en lien avec l'Acte 5 "Hors d'âge" de la saison artistique.

Parmi l'ensemble des structures mobilisées sur une ou plusieurs actions de médiation près de 40 % ont également découvert au moins deux spectacles de la programmation du Plongeoir (saison ou festival), signe d'un véritable continuum entre expérience de médiation et de spectateur ou spectatrice.

Le Club des usagers prend progressivement sa place dans la vie de l'établissement. En 2024-2025, les membres du club ont souhaité renouveler les actions phares initiées la saison précédente (hébergement d'artistes, visites des coulisses du festival) et s'engager sur de nouveaux temps de rencontres et d'animations au Chapiteau. Les membres se fédèrent et se soudent autour du projet porté par Le Plongeoir, affirmant un véritable esprit de communauté bienveillante en soutien du Plongeoir. Le Club des usagers s'est notamment mobilisé à l'occasion du mouvement "Culture en lutte" en décembre 2024 contre les coupes budgétaires réalisées par le Conseil régional des Pays de la Loire dans les secteurs de la solidarité, de la culture, du social, du sport et de la prévention.

Chiffres clés de la médiation au quotidien



4.2.1 Le Chapiteau, lieu de vie

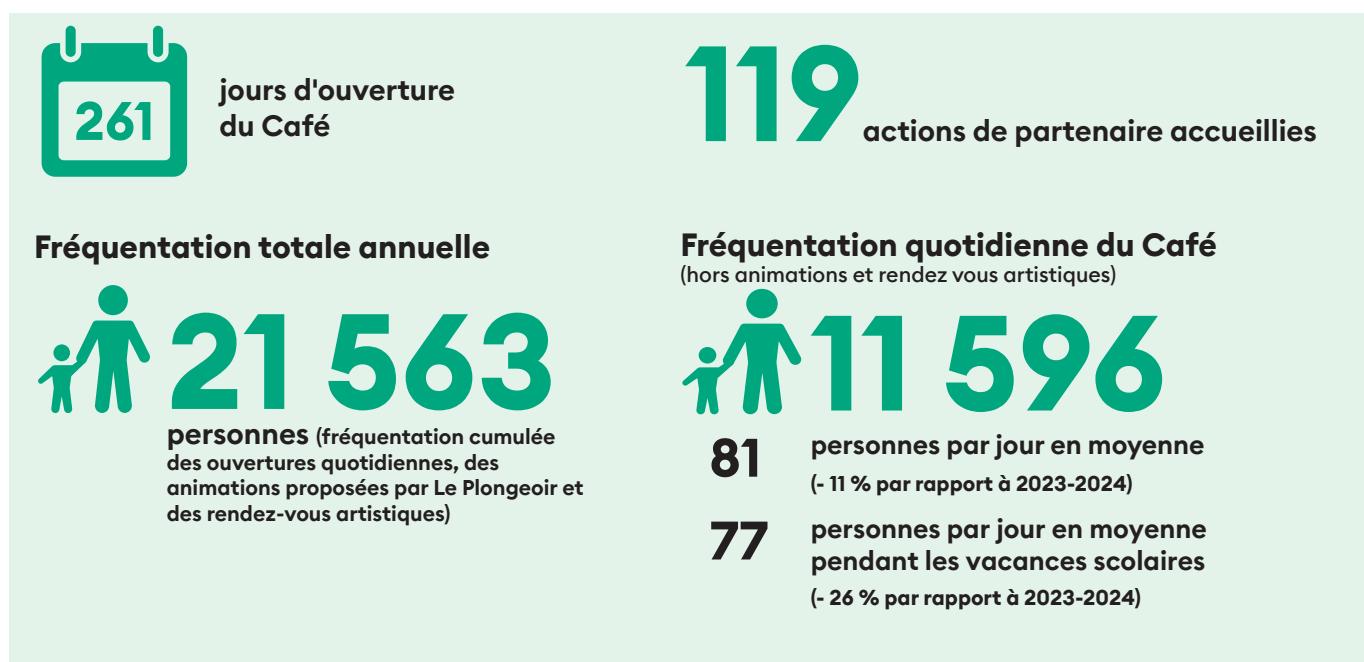
Pour sa troisième saison d'ouverture, Le Chapiteau s'affirme comme un espace de vie ouvert toute l'année, où se rencontrent habitantes et habitants, artistes et partenaires du territoire. Son café, lieu de convivialité et de proximité, constitue un repère familial pour les voisines et voisins, les parents d'élèves inscrits aux cours hebdomadaires, ainsi que pour les structures associatives et institutionnelles locales.

En 2024-2025, une baisse de fréquentation a été observée, traduisant une stabilisation naturelle après l'effet d'ouverture qui avait suivi l'inauguration du Chapiteau fin 2022. Le Plongeoir a fait le choix, cette saison, de redessiner l'offre d'animation en donnant une place renforcée aux associations de proximité avec les "rendez-vous de quartier". Si ces derniers n'ont pas rencontré une forte mobilisation du public, ils ont permis de renforcer le lien aux acteurs associatifs locaux, et d'affirmer le rôle du Chapiteau comme espace partagé. Parallèlement, certaines propositions ont confirmé leur attractivité, notamment les initiations danse et les soirées jeux. Après trois années d'exploitation, l'aménagement pérenne du Café devient une priorité pour améliorer les conditions d'accueil des différents usagers (spectateurs, spectatrices, voisines, voisins, partenaires) et encourager de nouveaux acteurs et actrices à investir ces lieux.



Le Café du Chapiteau est fréquenté au quotidien en journée et les soirs de spectacle.

Chiffres clés de fréquentation du Chapiteau



4.2.2 Les jumelages et les correspondances

Jumelage avec L'Entracte - Scène conventionnée de Sablé-sur-Sarthe

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire

En 2024-2025, Le Plongeoir a poursuivi et approfondi son engagement dans des dynamiques de jumelage et de coopération territoriale, affirmant son rôle actif d'infusion artistique territoriale à l'échelle départementale. En concertation avec les services de la DRAC Pays de La Loire, Le Plongeoir a noué avec L'Entracte un projet de jumelage artistique et culturel pour développer des actions communes sur le Pays Sabolien. L'objectif partagé est de faire du cirque, une matière à inventer, à coopérer, à se déplacer entre Le Mans et Sablé-sur-Sarthe au bénéfice de l'accès à la culture en milieu rural.

La saison 2024-2025 marque la première étape d'un jumelage dont l'ambition des deux partenaires est de mener à bien cette collaboration sur trois saisons. Quelques exemples d'actions réalisées sur cette première année :

- ateliers artistiques : mise en place d'ateliers cirque à l'Entracte et hors les murs avec les compagnies Baraka, El Nucleo et Lagom (72), parcours entre le Cirque du Docteur Paradi et les élèves du conservatoire de Sablé-sur-Sarthe ;
- coopérations artistiques : accueils partagés de compagnies en résidence de création pour le Cirque du Docteur Paradi et la compagnie Lagom ;
- mobilité de publics : mise en place de Circobus entre Sablé-sur-Sarthe et Le Mans pour permettre, à l'occasion d'un spectacle, aux spectateurs et spectatrices de Sablé-sur-Sarthe de découvrir Le Plongeoir et aux spectateurs et spectatrices du Plongeoir de découvrir L'Entracte ;
- rencontres professionnelles : organisation de Cafés métiers favorisant l'interconnaissance entre les équipes des deux partenaires.

Correspondance avec la compagnie Groupe Noces

Après une année de complicité artistique sur la précédente saison, Le Plongeoir poursuit de nouvelles collaborations avec la compagnie Groupe Noces. Les quatorze femmes du Mans ayant participé au spectacle *Baal* (diffusé en février 2024 au Plongeoir) ont été à nouveau réunies, le temps de deux journées d'échanges et d'ateliers de création menées par Florence Bernad, directrice artistique de la compagnie. L'objectif de ce week-end artistique était de collecter auprès de ces participantes des paroles en lien avec la thématique du prochain spectacle de la compagnie : la peur des femmes de prendre leur place dans le monde et dans leur environnement. Pour ces femmes non-artistes, c'était aussi une manière de prolonger l'expérience de la rencontre et de la participation à la création d'un spectacle. Le projet se poursuivra au cours de la saison prochaine au Plongeoir et dans le cadre du jumelage avec L'Entracte, ouvrant de nouvelles perspectives de correspondances artistiques.

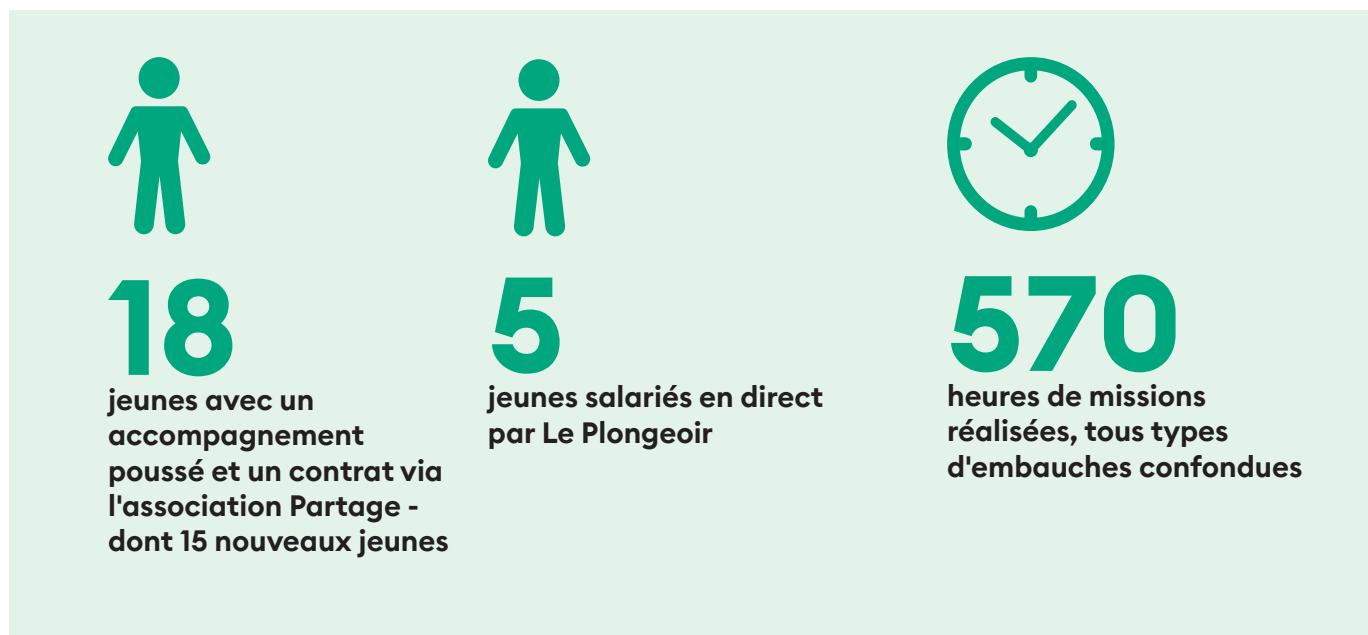
4.2.3 Les chantiers premières heures travaillées

Pour la troisième saison consécutive, Le Plongeoir poursuit l'un des engagements sociétaux au cœur de son projet : l'accompagnement en insertion professionnelle des jeunes âgées de 16 à 20 ans. Cette démarche de mise en situation professionnelle au sein du Plongeoir est menée en collaboration avec les acteurs et actrices de la prévention contre la délinquance et de l'insertion. Sous forme de missions ponctuelles, des jeunes résidents des quartiers prioritaires de la ville du Mans sont repérés par les acteurs sociaux du territoire pour venir réaliser une première expérience d'activité professionnelle, encadrée et accompagnée au sein du Plongeoir. Les missions confiées relèvent de l'accueil du public, de la logistique, de la distribution de supports de communication, ainsi que du soutien à des ateliers et animations.

En 2024-2025, le dispositif a permis d'accompagner 23 jeunes, dont 15 nouveaux bénéficiaires, représentant un total de 570 heures de missions, soit une hausse de 62 % par rapport la saison passée.

Le Plongeoir a également proposé à cinq jeunes de faire partie de l'équipe des personnels renforts (personnels vacataires), faisant ainsi évoluer leur accompagnement : d'un dispositif vers le droit commun avec une embauche en directe. Pour ces jeunes, cette saison au Plongeoir s'est traduite par le déploiement d'un volume d'heures important de missions, avec une montée en compétences et en autonomie, ainsi qu'une intégration renforcée au sein de l'équipe permanente du Plongeoir.

Chiffres clés du dispositif d'insertion





5. FONCTIONNEMENT ET STRUCTURATION

La saison 2024-2025 devait être une année de stabilisation du projet avec des chantiers à finaliser, à mettre en œuvre ou mettre au plan de charge : la finalisation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs à la suite de la labellisation ; la finalisation de la nouvelle convention de mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers avec la Ville du Mans ; la réflexion sur la gouvernance de l'établissement avec, entre autres, une évolution de la composition du Conseil d'administration et l'écriture de l'accord d'entreprise de l'établissement afin de finaliser la restructuration entreprise il y a cinq ans.

Si les trois premiers chantiers ont pu être mis en œuvre au prix d'une grande mobilisation de l'équipe et notamment de la direction, du secrétariat général et de l'administratrion, deux facteurs sont venus complexifier la mise en œuvre de l'accord d'entreprise.

Un facteur interne avec les départs de cinq salariées et salariés, dont deux cadres membres du comité de direction, qui ont nécessité des accompagnements importants afin de préserver l'établissement, de le prémunir de toute perte de savoir-faire et de réaliser des reprises de postes idéales sans surcharge d'activité pour les salariés en poste.

Un facteur externe avec les coupes budgétaires du Conseil régional des Pays de la Loire qui ont beaucoup mobilisé les équipes du Plongeoir dans la lutte contre cette décision unilatérale mais aussi dans la réflexion sur leurs impacts au sein de la structure. Sans compter aussi sur la difficulté des recrutements des postes vacants (intervenant cirque et régie générale), non-pourvus encore à ce jour.

Si l'accord d'entreprise est à nouveau remis à la saison prochaine, Le Plongeoir aura traversé cette saison en préservant l'emploi des salariées et salariés permanents et leurs conditions de travail ainsi que le projet porté à destination des artistes, des habitantes et habitants des territoires, qu'elles et ils soient : élèves, spectateurs et spectatrices ou simples riveraines ou riverains de projets artistiques développés in situ.

→ 201

C'est le nombre de salariés (permanents et non permanents) qui ont contribué au projet artistique du Plongeoir en 2023-2024.

5.1 Une équipe au service du projet

Pour cette saison 2024-2025, Le Plongeoir compte une équipe de 27 permanents dont 24 équivalents temps plein (ETP). Une équipe qui a connu des évolutions à la suite des départs de salariés. Les recrutements avec des périodes de tuilage et les évolutions professionnelles en interne ont permis de traverser les différents changements tout en préservant l'intérêt des équipes, du projet et de l'établissement. Malgré le contexte budgétaire, Le Plongeoir a maintenu dans son organisation l'emploi permanent et temporaire tout en poursuivant les engagements pris auprès des salariés dans la structuration de l'établissement.

Les mutations au sein des pôles Administration et Communication-Billetterie ont été accompagnés d'une création de poste temporaire et d'une réorganisation d'activité. Les pôles Technique et prévention et Enseignements et pratiques restent en grande tension compte tenu de la pénurie de profils d'animateur, animatrice cirque et de régisseur, régisseuse générale ; phénomène constaté à l'échelle nationale sur ces deux secteurs d'emploi. À cela s'ajoute la réalité de la grille salariale, certes relevée en 2024, mais encore basse au Plongeoir, ainsi qu'au manque d'attractivité du territoire.

Avec plus de 200 salariés, dont 95 non-permanents rien que pour le festival Le Mans fait son Cirque, **Le Plongeoir reste l'un des plus importants employeurs artistique et culturel du territoire et contribue directement à l'économie locale**. Aucune suppression de poste n'est intervenue durant cette saison ce qui a permis par ailleurs de rééquilibrer certaines charges de travail.

La saison 2024-2025 a également vu une montée en puissance du rôle et du travail du CSEC dans l'organisation et les mutations de l'établissement, dans une démarche collaborative avec la direction afin de préserver conjointement l'intérêt des salariés et de l'établissement.

Chiffres clés des ressources humaines

27 salariées et salariés permanents du Plongeoir

› DONT
23 femmes
4 hommes

24 ETP

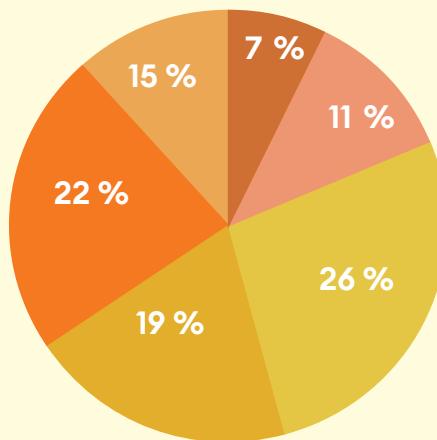
167 salariées et salariés non permanents (intermittents, vacataires, insertion)

› DONT
95 pour le festival
Le Mans fait son Cirque

7 stagiaires accompagnés (du collège à l'université)

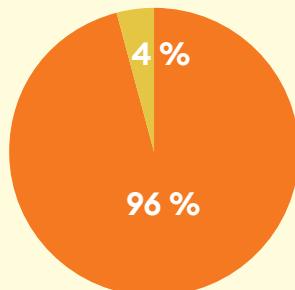
15 formations au bénéfice de 19 salariés et salariées

Répartition des salariées et salariés permanents par pôle



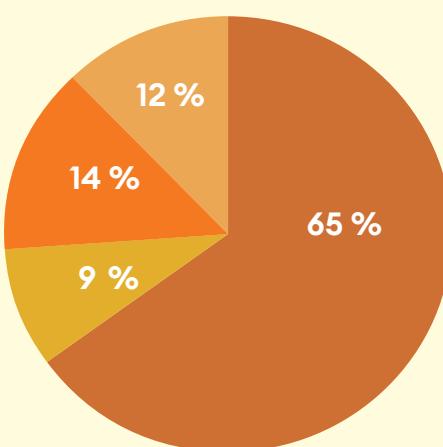
- Direction
- Administration
- Enseignements et pratiques
- Communication, accueil et billetterie
- Territoires et productions
- Technique et prévention

Répartition des salariées et salariés permanents par contrat



- CDD
- CDI

Répartition des salariées et salariés non permanents par typologie



- Intermittent technique
- Intermittent artiste
- Vacataire
- Insertion (dispositif chantiers premières heures travaillées)

5.2 La gouvernance

La fin d'année 2024 a été marquée par la finalisation de deux dossiers majeurs à savoir : la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) associant la DRAC Pays de la Loire et la Ville du Mans et la convention de mise à disposition de moyens mobiliers et immobiliers entre la Ville du Mans et Le Plongeoir. Ces deux documents majeurs, qui ont nécessité une mobilisation importante de la direction du Plongeoir et du secrétaire général en lien avec les différents services de la DRAC Pays de la Loire et de la Ville du Mans, ont permis de poser un cadre de fonctionnement pérenne au Plongeoir définissant ainsi moyens de fonctionnement et objectifs à atteindre.

Par ailleurs, à la suite des nombreux reports des conseils d'administration et des problématiques de gouvernance induites, une étude sur la redéfinition de la composition du conseil d'administration de l'établissement a été engagée et finalisée en lien avec la Ville du Mans. Cette démarche a également coïncidé avec :

- le retrait du Conseil régional (du fait de la fin de son soutien financier) ;
- l'entrée d'une élue CSEC de l'établissement, représentante des salariés ;
- le renouvellement des modalités d'élection de la représentante ou du représentant des usagères et des usagers (élection mise en œuvre en octobre 2025).

Ces évolutions ont été discutées et validées dans un travail de concertation entre Le Plongeoir et la Ville du Mans, ainsi qu'avec les autres partenaires publics. Cette étape importante s'inscrit en cohérence avec la fin du mandat de présidence de Rémy Le Guillerm qui, après 17 ans à la tête du conseil d'administration de La Cité du Cirque puis du Plongeoir, terminera son mandat en octobre 2025. L'élection d'une nouvelle présidence interviendra en octobre 2025, une fois les élections des représentantes ou représentants des usagers finalisées.

Par ailleurs, le mandat du directeur a également connu une évolution significative au cours de la saison, passant d'un contrat CDD cadre au forfait jour à un contrat CDI cadre dirigeant, en accord avec les missions et la fonction de direction d'un établissement du type du Plongeoir. Ce changement contractuel a fait l'objet d'une étude avec les services de la Ville du Mans et de la DRAC, puis a été validé par le conseil d'administration du Plongeoir en juin 2025.

5.3 Les équipements et les investissements

Après avoir réalisé d'importants investissements sur la saison 2023-2024 ainsi que la mise en œuvre de 6 marchés publics, Le Plongeoir a continué sa politique de développement, notamment en faveur du matériel pédagogique. Une réflexion sur l'achat d'un nouveau chapiteau a également été menée, afin de poursuivre l'équipement de l'établissement dans une logique de diminution des coûts de fonctionnement (l'achat d'un chapiteau dispensant des coûts de locations annuels). Un chapiteau mobile a donc été acquis par l'établissement en 2025.

Le parc informatique du Plongeoir a également été entièrement renouvelé en partenariat avec la Ville du Mans, permettant ainsi au Plongeoir de disposer d'outils de travail en cohérence avec ses missions et les nouveaux modes de travail (mobilité, télétravail...). L'espace d'hébergement situé sous La Cité du Cirque et servant à héberger les artistes en résidence ou en diffusion ne pouvant plus être utilisé comme locaux d'hébergement de nuit (problématique de gardiennage de nuit), Le Plongeoir a pris la décision, en concertation avec la Ville du Mans, de transformer cet espace en Maison des artistes. À la rentrée 2025, cet espace sera dédié aux équipes artistiques en résidence, en création ou implantées sur le territoire pour disposer d'espaces de rencontre, de restauration, d'entraînement et de travail (cuisine, espace de coworking, salle de musculation et de soins ostéopathiques et salle de réunion équipée d'un système de visioconférence). Une évolution qui se traduit en lien avec le projet filière du Plongeoir, en dialogue avec les artistes du territoire, de plus en plus nombreux.

Ces nouveaux aménagements ont donc contraint Le Plongeoir à louer, dès décembre 2024, deux appartements dans le parc locatif de Le Mans Métropole Habitat, en proximité directe avec les équipements du Plongeoir. Un surcoût qui n'a pas pu être provisionné en début de saison et qui a nécessité une grande réactivité dans sa mise en œuvre tant au niveau de l'aménagement que dans la gestion au quotidien (entretien, suivi du linge de maison, courses...).

5.4 Les engagements éco-responsables

Le Plongeoir poursuit son attention sur les enjeux éco-responsables pour mettre en oeuvre son activité en cohérence avec la réduction de son empreinte carbone.

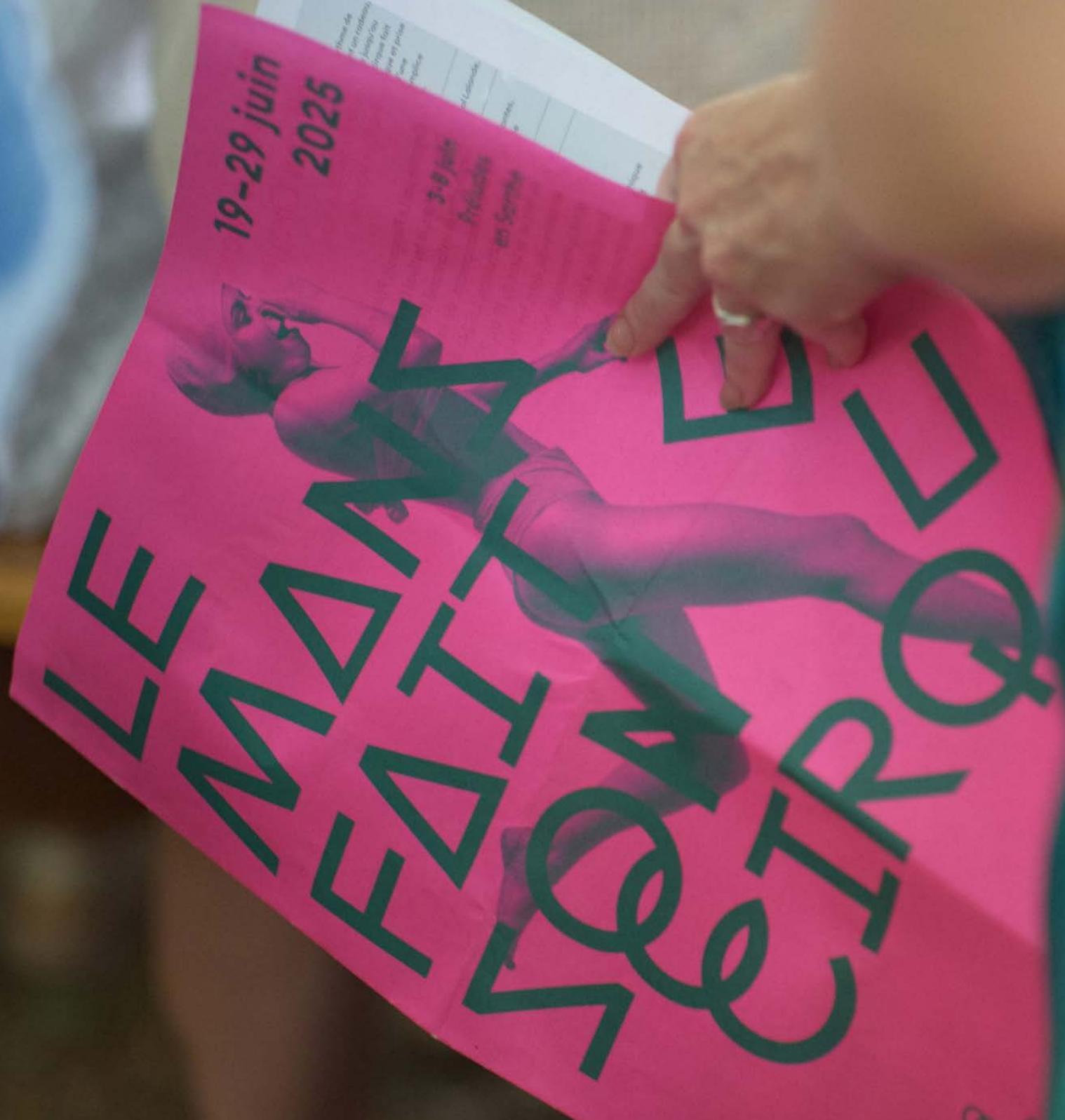
La réduction des déchets (pas de fourniture de bouteilles d'eau par exemple), leur tri ou leur valorisation est un premier axe d'engagement des salariés au quotidien, partagés avec l'ensemble de nos usagères et usagers : public, artistes et prestataires. Le réemploi et l'allongement du cycle de vie des productions et des matériaux constituent un autre axe de développement, en particulier dans l'aménagement de la Promenade Newton à l'occasion du festival ou dans les différents types d'accueil public.

Dans le domaine de la communication, l'impression des brochures de saison et des dépliants du festival font l'objet d'un véritable cycle de recyclage : le tirage est calculé au plus juste en fonction du volume de diffusion prévu, le surplus éventuel partant dans une filière de recyclage du papier. Le grammage du papier a également été revu à la baisse (ce qui permet aussi de réduire l'impact carbone des envois postaux) et les techniques d'impression sont choisies pour un impact moindre (pas de vernis, par exemple).

Dans le domaine de l'alimentation, Le Plongeoir s'évertue également à travailler avec des producteurs locaux quand cela est possible (repas et catering notamment) afin de minimiser l'empreinte carbone et de favoriser les productions locales. Un approvisionnement en produits biologiques et en vrac est systématisé dans les accueils des équipes artistiques afin de gagner en qualité, de réduire les emballages et de prendre en compte de nouveaux régimes alimentaires.

Les déplacements du public sont l'un des facteurs les plus générateurs de carbone pour les lieux culturels. Le Plongeoir sensibilise donc ses usagères et usagers aux mobilités douces (vélos, transports en commun). L'édition 2025 du festival a fait l'objet d'une augmentation du nombre de public venu en vélo au regard du manque de place aux espaces "parking" dédiés.

Enfin, en matière de production et de diffusion, Le Plongeoir s'évertue autant que possible à mutualiser les accueils d'artistes sur le territoire, à intégrer des tournées raisonnées, à coréaliser des projets avec ses partenaires et à se dégager de la course à la première pour une meilleure cohérence de diffusion artistique. Ces actions se mettent en œuvre sans pour autant renier le projet artistique initial. L'accompagnement sur le long terme des équipes artistiques, comme la reprise des œuvres de répertoire, contribue également à un « mieux produire, mieux diffuser ».



LE MAYA
PLATEFORME
NGO
NATIONALE

6. COMMUNICATION ET RAYONNEMENT DU PROJET

Après plusieurs années consacrées au développement de nouveaux outils pour déployer et affirmer la structuration et le rayonnement du projet porté par Le Plongeoir dans le paysage culturel local et national, la saison 2024-2025 a permis de préciser la stratégie de communication de l'établissement. Avec l'efficience de ses nouveaux outils, le pôle Communication a mis en œuvre une ligne éditoriale (rédaction d'actualités sur le site web, réalisation d'interviews, ...) au service d'une présence croissante sur les réseaux sociaux. Au-delà d'une simple visibilisation de l'ensemble de l'activité du Plongeoir, ce déploiement permet d'asseoir l'image de marque de la structure, aussi bien auprès des usagères, usagers de l'établissement que de ses partenaires de secteurs (locaux, régionaux et nationaux). À l'automne 2024, une boutique permanente au Café du Chapiteau a vu le jour, dans la continuité de celle proposée pendant le festival Le Mans fait son Cirque. Ainsi la marque "Le Plongeoir" se déploie à travers une variété de produits en vente au quotidien : t-shirts, sweat-shirts, bananes, totes bag, sérigraphies... Dans le respect de nos engagements éco-responsables, une attention est portée sur le choix des produits (gammes biologiques) et des prestataires (entreprises locales).

Pour la deuxième année consécutive, le pôle Communication a accueilli au sein de son équipe un étudiant en marketing et communication digitale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an. Les missions qui lui ont été confiées ont contribué au développement de la production digitale dans la communication de l'établissement et ont permis d'initier la recherche et la mise en place d'un outil CRM. À l'issue de la saison 2024-2025, le pôle Communication projette l'évolution de sa politique de relation publique s'appuyant sur cet outil de gestion de contacts. Durant cette saison, l'organisation du pôle Communication a été marquée par des mouvements de personnels avec le départ de sa responsable, une redéfinition des postes et des missions, et l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice. À la fin de la saison 2024-2025, le pôle Communication évolue en pôle Communication, accueil et billetterie rassemblant en son sein : une responsable de pôle, une chargée de communication et des relations presse, une attachée à la communication digitale (en remplacement du poste d'alternant) et les deux chargées d'accueil et d'inscriptions.

→ 13 317

C'est le nombre total d'abonnés sur les réseaux sociaux du Plongeoir (Facebook, Instagram, Linkedin) soit une progression de 21 % par rapport à la saison 2023-2024.

6.1 L'écosystème digital

L'objectif de développer une communauté d'utilisateurs-abonnés des réseaux sociaux du Plongeoir a été pleinement atteint. La saison 2024-2025 marque une progression du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux que Le Plongeoir a choisi d'utiliser tant comme un outil d'information et de visibilité de ses activités que comme un outil éditorial faisant récit du quotidien du projet. Pour atteindre ces objectifs, un travail de création de contenus spécifiques (vidéos réels, campagnes publicitaires, ...) a été réalisé tout au long de la saison, cherchant à faire dialoguer les codes de ces modes de communication et les modes d'expression professionnel et artistique. L'enjeu désormais est de conserver cette communauté tout en continuant de développer le nombre et la diversité d'utilisateurs-abonnés en proposant des contenus adaptés aux évolutions et aux usages.

Deux ans après sa mise en ligne, le site internet du Plongeoir continue de se développer. L'accent a été mis cette saison sur l'éditorialisation des "Actualités" : réalisation d'interviews, retours en images, rédaction d'articles (35 en 2024-2025). Celles-ci permettent d'appréhender l'activité sous un autre angle se rapprochant d'un regard journalistique. Dans ce même axe de travail, le contenu de la newsletter mensuelle s'est enrichi.

Fort de l'intérêt porté aux nouvelles technologies numériques et dans l'optique de continuer à développer une stratégie de marketing et de relations publiques, le pôle Communication, accueil et billetterie va mettre en place en 2025-2026 un outil CRM (Customer Relationship Management). Cet outil de marketing permettra d'accompagner l'objectif de fidéliser dans le temps les publics usagers du Plongeoir et d'améliorer la connaissance des comportements de ces publics dans la diversité des activités du Plongeoir. L'outil favorisera également le ciblage des opérations de communication. La stratégie digitale du Plongeoir est donc à la fois un enjeu d'outil, de production et d'analyse. Elle nécessite une cohérence d'identité et de contenus publiés régulièrement, en prenant en compte la diversité des activités artistiques, pédagogiques et culturelles. Cette stratégie permet d'étoffer chaque année un écosystème digital qui dialogue avec les pratiques numériques toujours croissantes des utilisateurs-usagers. Cet axe digital est central pour la vitalité et le rayonnement du projet de l'établissement et il ne se substitue pas à la production imprimée de la communication. Sans s'opposer, dans un objectif de complétude, chaque projet de communication et de relation publique participe à l'accessibilité de tous et toutes au projet, aux programmations et aux activités du Plongeoir.

Chiffres clés du digital



6.2 Le déploiement de la marque du Plongeoir

Éphémère depuis quelques années sur le temps du festival Le Mans fait son Cirque, la boutique s'est installée de façon pérenne au Café du Chapiteau en novembre 2024. Jusqu'ici Le Plongeoir proposait principalement à la vente : des produits textiles à l'effigie du Plongeoir ayant pour objectifs de déployer la marque de l'établissement et de contribuer à l'appartenance à l'établissement ; des affiches sérigraphiées ou risographiées reprenant les visuels graphiques réalisés pour la communication des événements. Avec une boutique permanente, l'offre de produits s'est étoffée en 2025 en proposant de nouveaux articles en lien avec la pratique du cirque : balles de jonglages, diabolos, foulards, bolas, bâtons du diable ...

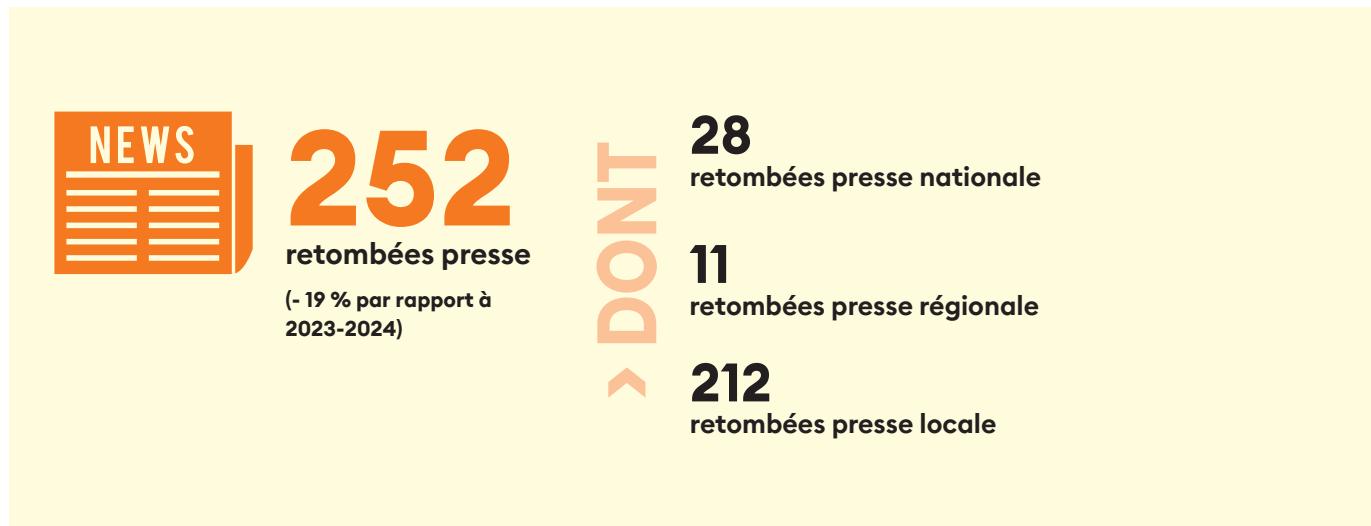
Si la boutique constitue bel et bien une activité de vente, elle contribue avant tout au déploiement de la marque Le Plongeoir, renforçant ainsi un sentiment d'appartenance au projet pour les usagères et usagers acheteurs et acheteuses. La recette que génère cette activité ne constitue pas à ce stade une stratégie de développement de recettes propres. Une réflexion sur le développement de points de vente (Office de tourisme par exemple) est à l'étude pour 2025-2026.

Chiffres clés de la boutique



6.3 La visibilité médiatique

Chiffres clés des relations presse



Le Plongeoir, Pôle national Cirque Le Mans Sarthe
6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans
Tél. 02 43 47 45 54 | leplongeoir-cirque.fr
Siret 505 190 645 00018 | APE 9001 Z | Licences 1/ L-R-23-980, L-R-23-981 ; 2/ L-R-23-948 ; 3/ L-R-23-956

Le Plongeoir est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), labellisé Pôle national Cirque par le ministère de la Culture. Il reçoit le soutien de la ville du Mans, du conseil départemental de la Sarthe, de l'État – direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire / ministère de la Culture.

Direction de la publication : Richard Fournier

Pilotage : Alexandre Boucher

Contributions : Juliette Béranger, Alexandre Boucher, Géraldine Boy, Mélinda Devanne, Caroline Forveille, Richard Fournier

Mise en page : Maëva Tribouillard

Impression : Atech Print

Photos :

Couverture – Et Hop! © Thomas Brousmiche

Page 4 – Et Hop! © Thomas Brousmiche

Page 6 – La Nuit du Cirque © Thomas Brousmiche

Pages 8- Le Repas avec la Cie Libertivore© Erwan Le Coniat

Page 12 et 23 – Festival Le Mans fait son Cirque © Thomas Brousmiche

Page 18 et 22 – Crédit Axis Mundi © Thomas Brousmiche

Pages 26 – © DR Le plongeoir

Page 32 Spectacle Eclat de cirque en juin 2025 © Erwan Le Coniat

Page 36 – Accueil du public pour le circobus dans le cadre de la Nuit du Cirque 2024 © Thomas Brousmiche

Page 39– Résidence en collège de la cie Lagom © Erwan Le Coniat

Page 43 – Le Café du chapiteau © Thomas Brousmiche

Page 45 – Un salarié vacataire contrôle les billets à l'entrée du spectacle © Thomas Brousmiche

Page 54 – Festival Le Mans fait son Cirque © Thomas Brousmiche

